

# Ile aux Moines

## La Gazette



Les Zoiaux

Photo : Louis-Marie TATTEVIN

Gazette municipale n° 36 - Décembre 2018

1€ au profit d'une association humanitaire

# SOMMAIRE



■ SOMMAIRE - NUMÉROS UTILES.....	2	■ LA VIE DE L'ÎLE .....	22
■ ÉDITO DU MAIRE .....	3	■ ET AILLEURS .....	26
■ LA VIE DE LA COMMUNE .....	4	■ CONSEILS MUNICIPAUX.....	29
■ LA VIE DES ASSOCIATIONS.....	11	■ INFOS PRATIQUES .....	34
■ NOTRE PATRIMOINE .....	21		

## MAIRIE

Rue de la Mairie - 56780 Île-aux-Moines

**02 97 26 32 61**

**Fax : 02 97 26 38 27**

**www.mairie-ileauxmoines.fr**

**mairie@mairie-ileauxmoines.fr**

### Accueil du public :

Toute l'année du lundi au vendredi  
et 1 samedi sur 2 (semaines impaires)  
le matin de 9h00 à 12h00

### Horaires supplémentaires

du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre  
de 15h00 à 17h00 mardi et jeudi  
du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août  
tous les samedis de 9h00 à 12h00

## DÉCHETS - TRI

### Encombrants

(Kerscot - Rue du Dolmen)

Lundi de 14h00 à 17h00

Jeudi de 9h30 à 12h30

Samedi de 9h00 à 12h

### Déchets verts

(exclusivement)

(ancienne décharge de Penhap)

Pour le transport, possibilité de s'adresser  
aux entreprises de l'Île-aux-Moines.

### La commune rappelle :

- *Qu'il est impératif de vider les sacs de déchets verts à Penhap, et de mettre les sacs vides dans le container prévu.*
- *Qu'il est interdit de déposer des déchets, même végétaux, sur le rivage ou sur les chemins.*
- *Qu'il est d'usage d'entretenir le long de sa propriété lorsqu'elle borde une voie communale.*

Dessins offerts par notre concitoyen Nono

**Comité de Rédaction** : Philippe Le Bérigot, Christine Dufourmantelle, Daniel Gilles, Joël Bouf, Laure Pédezert, Hubert O'Neill, Danielle Feneux, Marie-Paule Bellégo,

**Mise en pages** : IOV, Céline Dupuis

Dépôt légal n°1609



## NUMÉROS UTILES

### URGENCES

Urgences européennes	112
SAMU	15
Pompiers	18
Police secours	17
Centre antipoison	02 99 59 22 22
Hôpital de Vannes	02 97 01 41 41
Gendarmerie Île-aux-Moines (juillet & août)	02 97 26 34 82

### SERVICES

Office de Tourisme (1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre)	02 97 26 32 45
La Poste :	36 31
de 9h à 12h - du mardi au samedi - Toute l'année	
EDF	09 70 83 33 33
ERDF (dépannage)	09 72 67 50 56

### ACCÈS / TRANSPORTS

Réseau Kicéo / Créacéo www.kiceo.fr	02 97 01 22 88
Izenah Croisières	02 97 26 31 45
Bureau du Port de plaisance	02 97 26 30 57
Taxi Frédo	06 45 27 62 54
Taxi Christophe	06 78 90 61 38

### ENSEIGNEMENT / LOISIRS JEUNES / BIBLIOTHÈQUE

École Saint Joseph	02 97 26 34 56
Centre de Loisirs Ticket Sports	07 70 00 50 90
Bibliothèque	02 97 26 32 61
Lundi de 18h à 19h - mercredi de 16h à 18h vendredi de 10h à 12h + lundi 10h à 12h et samedi 11h à 12h - du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 août	
Camping	02 97 26 30 68

### CULTE

Presbytère d'Arradon	02 97 44 03 72
Office dominical à 10h30	

### SOCIAL / SANTÉ

C. C. A. S. / EHPAD Résidence Léon Vinet	02 97 26 37 26
ADMR (aide à domicile)	02 97 57 10 42
Médecin - Dr Yves Taveau	02 97 26 37 45
Sans rendez-vous :	9h30 à 11h30 sauf vendredi 16h00 à 19h00 sauf mercredi et samedi
Sur rendez-vous :	après appel téléphonique
Infirmier - Régis Talhouarne	06 84 44 52 36
Kinésithérapeute - Yves le Godec	02 97 26 35 03
tous les jours sur RV	
Ostéopathe - Alexa Châtelet-Vannier	06 51 67 72 56
Sage-femme - Anne Bozzetto	06 45 79 17 29
Pharmacie - Dr Gilbert Baron	02 97 26 31 49
9h00 à 12h30 sauf le dimanche, 15h00 à 19h30 sauf le samedi et le dimanche. <u>Pendant les vacances scolaires</u> : ouvert samedi après-midi et dimanche matin	



## Être insulaire n'est pas être exilé...

Quelques clichés facilement partagés tenteraient à laisser croire qu'en vivant sur une île nous échapperions aux contraintes de la vie en société et jouirions d'une situation paradisiaque.

Certes nous sommes conscients de nos chances : être témoins de levers et couchers de soleil de cartes postales, de lumières toujours en mouvement, en nuances, mais surtout d'être membres d'une communauté de gens qui se connaissent, où, chacun a sa place, où, ce qui arrive au voisin ne laisse pas indifférent. Une communauté qui partage des moments de peine, mais aussi de joies, de convivialité. Ces deux derniers trimestres n'ont pas manqué de ces occasions de partage : les pique-niques électro de nos jeunes, le festival des insulaires, la réunion publique, l'opération de nettoyage bénévole de la côte, la célébration du centenaire de l'armistice de 14-18, le dévoilement du tableau de Jordic au Bindo, l'arrivée du Beaujolais nouveau... le spectacle annuel de Korollerien Izenah... mais aussi d'expressions de désaccords - fondés ou non - mais qui font parler...

L'aspiration de vivre en harmonie nécessite aussi de percevoir la justification des choix politiques de la municipalité car cela demeure la meilleure façon de les comprendre, de les approuver ou de les contester. Nous souhaiterions qu'ils puissent être compris dans leur complémentarité car, aucun d'eux n'est une fin, mais chacun se veut être une pièce d'un puzzle participant au mieux-être partagé.

Il m'arrive souvent de rappeler à certains de mes interlocuteurs rétifs aux changements, que si l'on avait figé l'île-aux-Moines de mon enfance, ils ne seraient pas là ! Quelques îlois peuvent aussi ressentir de la nostalgie mais sachons reconnaître que notre mode de vie a changé. Il

est plus important d'être en capacité de dire l'île que nous souhaitons partager aujourd'hui. C'est d'abord, me semble-t-il, une île vivante grâce à une population permanente où enfants, jeunes, actifs, retraités, trouvent au quotidien les conditions de gagner le pari de vivre ici. Je ne veux pas imaginer ce que serait l'île si elle ne devenait qu'une seule « station de vacances ». Cet objectif requiert que nous continuions à faciliter l'accès au logement pour les nouveaux habitants, à soutenir l'école, l'EHPAD, les services de santé, les commerces et artisans installés sur l'île. Nous nous réjouissons que quatre jeunes couples frappent à la porte de la mairie pour solliciter un logement accessible. À n'en pas douter les deux logements construits dans le cadre de l'édification de l'opération « Villas marines » ne resteront pas sans occupants ! Puissent-ils concourir à ce que le terrain multisports et la piste de skate livrés fin novembre soient utilisés par de nouvelles générations d'îlois... qui enthousiasmées par l'opérationnalité du nouveau centre de secours laisseront éclore leur sens de l'engagement, du don de soi...

Une île fidèle à son patrimoine. Après le Toulpry, le Rû Vras, la place et la traversée du Bindo sont redevenus l'écrin de ce quartier de caractère. Le petit patrimoine bâti constitué par nos fontaines requiert aussi tous nos soins.

Une île protégée et partagée. Quel promeneur résident ou visiteur, ne s'est pas laissé absorber par la beauté d'une trouée sur le chemin côtier ? D'ici l'été prochain, celui de Brouël sud, de la pointe de Nioul seront réalisés. Nous poursuivons cette année les travaux d'enfouissement des lignes aériennes, la réfection de notre réseau routier.

Mais aussi, une île connectée... car la technologie du numérique ne s'arrêtant pas à la « Grande Terre » peut permettre le télétravail, une égalité d'accès à l'information.

Non, nous n'acceptons pas le statut d'exilé mais nous revendiquons celui d'insulaire. Notre choix se paie et continuera à se faire payer par la nécessité d'abandonner notre véhicule sur le quai, de décharger nos bagages sur le quai, de les transborder sur le bateau, de les débarquer au Grand Pont, de les charger dans un taxi ou sur notre vélo, d'envisager que le quotidien soit moins aisé et plus onéreux...

Et si nous acceptons que notre bonheur soit aussi dans ces choix ?

En tous les cas, ils sont le ciment de la solidarité des habitants des îles du Ponant, et bien au-delà de tous ces êtres étranges qui vivent dans toutes les îles du monde. Et comme chacune d'entre elles nous demeurerons de frêles esquifs qui maintiendront le cap dans l'apparent brouillard ambiant.

22 novembre 2018,

Philippe Le Bérigot



La cérémonie des vœux de la municipalité se déroulera

Le samedi 12 janvier à 11h

Vous y êtes cordialement invités

## L'EHPAD

L'année 2018 se poursuit à l'EHPAD de l'Île-aux-Moines. Grâce à Émeline et Patricia, les animations se poursuivent pour donner vie à la résidence.

Les résidents développent leurs capacités cognitives (avec les remue-méninges), leurs capacités sensorielles (avec les ateliers "goût et toucher" sans oublier Lucette la musicothérapeute), leurs capacités psychomotrices (ateliers manuels) et leurs capacités physiques (avec la gymnastique douce proposée toutes les semaines par Loïc).

Suite à la visite des enfants de l'école le 11 octobre, les résidents et les enfants ont pu découvrir dans le cadre de la semaine du goût des aliments comme le confit d'algues,



un kouign-amann, un sablé écossais. Tout le monde n'a pas apprécié ces goûts mais les cookies réalisés par les résidents en ont fait vite oublier certains.

Pour la Semaine Bleue, les résidents ont pu découvrir les danses bretonnes du groupe îlois Korollerien Izenah. Merci à eux pour leur visite et leur démonstration.

Pour la deuxième année consécutive, notre pique-nique annuel s'est déroulé à la pointe du Trec'h. Les résidents et leurs familles ont apprécié cette sortie au bord de la mer grâce au repas préparé par Éric et aux jeux proposés après le déjeuner.

*La Direction*



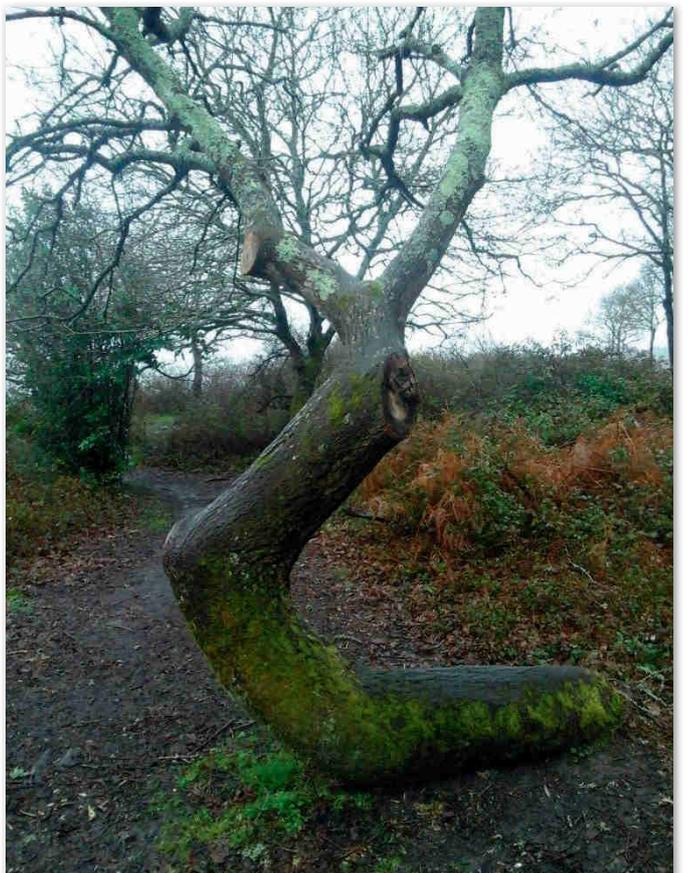
## Abattage sauvage d'un arbre = 5000 € d'amende

Depuis quelques années nous avons eu à déplorer l'abattage sauvage d'arbres qui, pour la majorité d'entre eux, participaient à dégager une vue. La commune avait communiqué son indignation et avait porté plainte. Malheureusement, aucune n'avait abouti à l'identification du ou des coupables.

En 2017, nous avons constaté l'abattage d'un arbre le long du chemin côtier et avons porté plainte auprès de l'ONCFS. L'enquête a permis d'identifier l'auteur qui a reconnu l'acte. Le 10 octobre dernier, l'affaire a été jugée et le prévenu a été condamné à la peine de 5 000 € d'amende et à la publication de la décision.

Cette sévérité ne remplacera malheureusement pas l'arbre abattu mais découragera, du moins nous l'espérons, les bûcherons masqués.

Rappels : l'Île-aux-Moines a sur son territoire un certain nombre d'espaces boisés classés repérés au PLU (consultable en ligne sur le site de la mairie ou directement à l'accueil) et sur lesquels une demande préalable est nécessaire avant tous travaux. Quant à l'intervention sur propriété d'autrui nul n'aura du mal à imaginer qu'elle est interdite !...



## Travaux

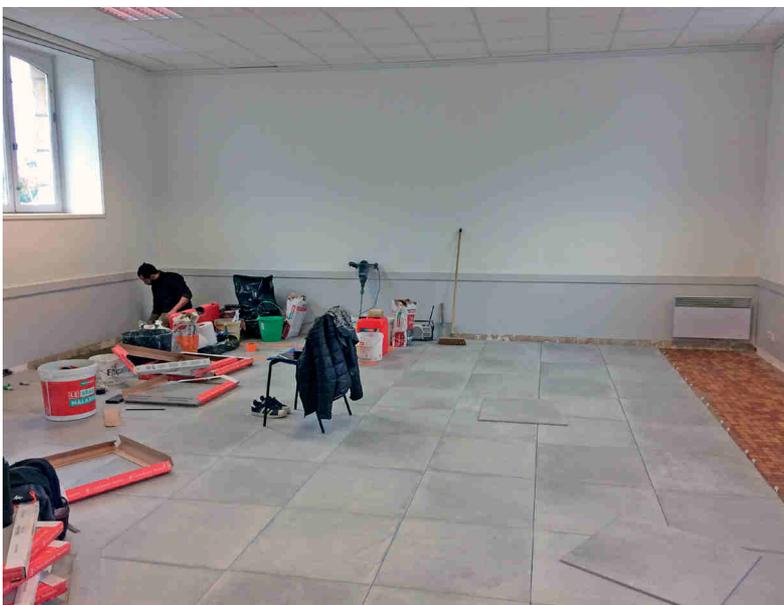


### Réalisés automne 2018 :

- Fin du chantier du centre de secours et du centre technique municipal
- Réfection de la rue de l'Église en totalité
- Création d'un skate parc
- Création d'un terrain multisports
- Rénovation du sol de la salle annexe
- Toilettes sèches de Penhap

### Projets :

- Aménagement de la fontaine du Lério
- Toilettes sèches du Rudel à mettre en place
- Réfection de la route du Guéric
- Enfouissement des lignes dans le bas de la rue Neuve



### Centre de loisirs : saison 2018

Le centre de loisirs, accessible à tous les enfants de 4 à 16 ans, fonctionne les mercredis ainsi que durant toutes les vacances scolaires, sauf à Noël. Le mercredi, l'ALSH est ouvert de 13h30 à 17h30 ; il est fréquenté par les Îlois qui peuvent pratiquer du bricolage, des ateliers sportifs ou des sorties à la piscine, patinoire. Une animatrice diplômée et moi-même, encadrons les activités des enfants.

Cet été, le centre de loisirs a accueilli 286 enfants ; ils ont pu participer aux activités mises en place par des animateurs diplômés ou en cours de formation ; ils ont été 10 sur l'ensemble de la saison à avoir mis leurs compétences, leur bonne humeur et leur gentillesse au service des enfants.

Grâce à eux, les jeunes (ou moins jeunes) vacanciers ont pu s'ouvrir à de nouvelles disciplines (éveil musical, atelier scientifique, expression corporelle...) et participer à d'inoubliables sorties (Petit Délire à Ploemel, Laser Game à Plescop, Kingoland à Plumelin).

Notons aussi que cette année, des stages de natation ont été organisés sur la plage, et ils ont connu un certain succès malgré les aléas de la météo.

Les stages de surf, d'équitation, de tennis, de voile, de foot, de cirque ont également répondu aux attentes des enfants.

Des activités réservées aux adolescents ont pu être appréciées par ceux qui ont souhaité en profiter.

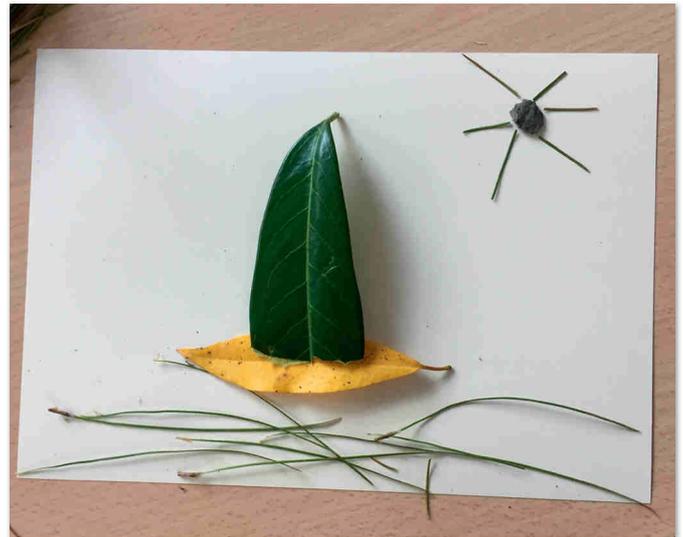
Il y en aura d'autres et le service jeunesse est ouvert à toute nouvelle proposition de sorties.

Pour la Toussaint, l'équipe d'animation était composée de deux stagiaires BAFA, une animatrice BAFA et moi-même.

Les activités proposées ont plu et ce sont quelques 70 jeunes qui ont fait vivre le centre.

Un minibus a été loué pour le bonheur des cavaliers le matin. L'après-midi, il était consacré aux sorties pour les adolescents qui ont pu s'éclater au karting ou au quad.

Les plus jeunes ont pu aller à la patinoire, à la piscine, ou au Yakapark.



Le défilé d'Halloween a réuni plus de 27 enfants qui sont tous repartis avec des poches bien pleines. Merci pour eux !

N'oublions pas que les activités proposées par l'équipe d'animation, parfois coûteuses, sont de plus en plus variées, innovantes et intéressantes pour les enfants de tous âges.

Enfin, avec le nouveau skate park et le nouveau terrain multisports, cela va être une possibilité de loisirs supplémentaires pour les enfants, avec notamment l'organisation de séances d'initiation ou de stages sur ces nouveaux terrains de jeux.

Merci enfin au personnel communal, aux élus, aux parents, d'être présents, de nous soutenir, de nous aider parfois lorsque nous avons besoin d'eux.

Voilà, l'année 2018 s'achève déjà et nous vous donnons rendez-vous à tous en 2019 ou les mercredis pour les enfants présents à l'année sur l'île.

Le service jeunesse vous souhaite à tous de merveilleuses fêtes de fin d'année et surtout une très bonne santé !

Prenez soin de vous et de vos proches 😊

Merci à tous, à bientôt !

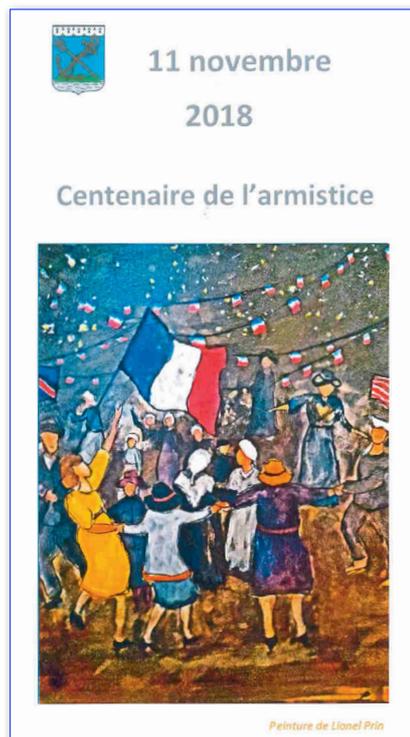
*Anne-Cécile Joubaud, directrice du Centre de Loisirs*



## Cent ans

C'était il y a 100 ans et c'est bien de se souvenir et d'expliquer aux enfants pourquoi il y a un monument aux morts dans chaque village de France. Pourquoi sur la cheminée ou sur le buffet il y a la photo d'un jeune soldat que personne n'a connu, qui fait un peu vieux avec ses moustaches, souvent avec la médaille militaire épinglée au cadre. Il est mort à la guerre de 14, il avait 20 ou 25 ans il n'a jamais connu son enfant conçu lors d'une permission, ils étaient 1 400 000 comme lui, ils étaient 38 dans la petite commune de l'Île-aux-Moines.

Avec beaucoup d'émotion les enfants de l'école ont lu leurs noms par groupe de 5 soldats, chaque groupe étant ponctué par un salut aux morts du drapeau des anciens combattants. C'était poignant, et les plus de 100 personnes qui assistaient à cette cérémonie, encore imprégnées des discours du ministre des anciens combattants et du Président de la République, se laissaient aller à la compassion sans retenue. Beaucoup sortaient de la célébration religieuse du souvenir suivie du dépôt de gerbe et de la Marseillaise des enfants, aucun ne pouvait rompre cette communion. Le discours du Maire nous a reliés au présent en puisant dans les valeurs des anciens et nous sommes allés rendre hommage aux



aviateurs anglais dans le cimetière pendant que les enfants allaient déposer des petits drapeaux tricolores sur les tombes des quelques Poilus îlois dont les tombes ont pu être identifiées.

Comme dans tout le pays et comme le 11 novembre 1918 les cloches ont sonné à la volée pendant un quart d'heure, le temps pour nous de nous rendre en procession jusqu'au Bindo où le Maire a dévoilé un magnifique tableau de Georges Pignon, alias Jordic, îlois mort pour la France en 1915, représentant le Bindo et ses escaliers à cette époque.

La guerre est finie, c'est l'armistice, les guinguettes renaissent et nous avons dansé sur la place au son des mélodies de l'époque avant d'aller partager un pot dans la salle annexe au cas où la pluie qui n'est pas venue viendrait.

*Hubert O'Neill*



## Le stationnement à Port-Blanc

La communauté d'agglomération, propriétaire des terrains sur lesquels ont été aménagés les parcs de stationnements publics de Port-Blanc, a mis depuis plusieurs années en réflexion l'évolution de l'offre du site.

Les îlois connaissent mieux que quiconque les difficultés de la rupture de la continuité territoriale qui nous oblige à trouver une solution de garage ou de stationnement de nos véhicules, en particulier aux moments d'affluence touristique. Les lois du marché, (peu de ventes et beaucoup d'acquéreurs potentiels) rendent quasiment impossible l'achat de garages pour une grande partie de la population. Consciente de cette réalité, la commune a investi dans l'achat de surfaces (la Dalle et le terrain d'Er Lannic) pour proposer aux résidents îlois des lieux de stationnement à proximité de l'embarcadère.

Tout un chacun éprouve ou a éprouvé les difficultés de la recherche d'une place publique et certains propriétaires de garages ou d'aires de stationnement se voient ou se sont vus empêchés d'y accéder à leur départ ou arrivée. En effet, l'affluence vers l'île et le site de Port-Blanc nécessite de sécuriser la circulation, de lutter contre les stationnements anarchiques en le rationalisant et d'offrir des équipements nouveaux tels des sanitaires, des bornes électriques.

De nombreuses rencontres entre le Président de l'agglomération et les maires des deux communes concernées ont abouti à un consensus sur le projet d'aménagement en cours de réalisation. Il a été présenté lors des deux dernières réunions publiques que nous avons tenues en mairie les 7 octobre 2017 et 8 septembre 2018. La commune a dès le début des discussions revendiqué l'accroissement des **possibilités de locations d'emplacements de proximité**, le maintien d'une **offre substantielle de stationnements gratuits** tout en limitant à **deux mois (juillet et août) l'instauration d'un droit de stationnement**. Elle a été entendue.

Une fois l'opération terminée, nous distinguerons quatre zones de parkings qui ont été appelées Z1, Z2, Z2 bis (parking Er Lannic appartenant à la commune de l'Île-aux-Moines) et Z3 (ce que nous appelons le « Champ »).



	De septembre à juin	Juillet et août	Nb de places	
Z1	gratuit	horodateurs	87 (8 PMR) 5 bus	Sanitaires, parking motos, bornes de recharge pour voitures électriques
Z2 dédié aux îlois et aux Badenois	abonnement annuel tenant compte d'un surbooking de 20 %		99 (2 PMR) et 17 réservées aux professionnels travaillant sur l'île ou sur le site de Port-Blanc	En cas d'absence de place, stationnement gratuit sur Z3 P
Z3 P	gratuit	payant tarification à la journée, à la semaine... (à l'étude)	289	Dispositif de gestion des emplacements par panneaux lumineux à l'entrée
Z3 G	gratuit	gratuit	512	

## Cimetière

### Laissons la nature lui redonner vie

Le cimetière a toujours été désherbé à la main.

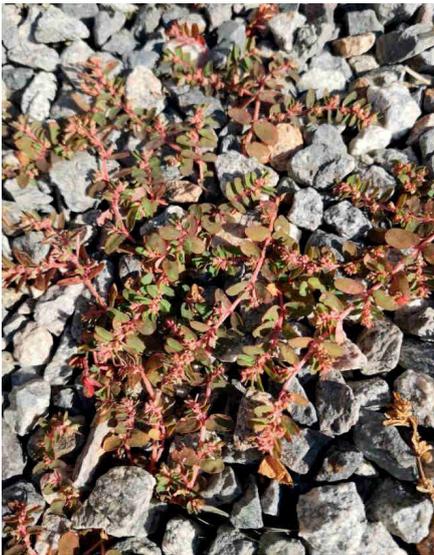
Aujourd'hui, nous continuons à le faire, mais avec une nouvelle approche qui consiste à valoriser la flore spontanée.

L'objectif étant de limiter la germination des plantes plus indésirables, d'optimiser l'intervention des agents au niveau des espaces, et de respecter l'engagement du « zéro phyto ».

Ici nous acceptons dans les allées principales les plantes tapissantes (euphorbia maculata, oxalis corniculata), dans les allées secondaires les plantes tapissantes et une végétation de 5 à 8 cm, et entre les tombes un fleurissement divers (soucis, pavot de Californie, érigoon, coquelicot, violette, géranium, cymbalaire murale)

L'entretien est loin d'être abandonné mais amélioré avec une plus-value écologique.

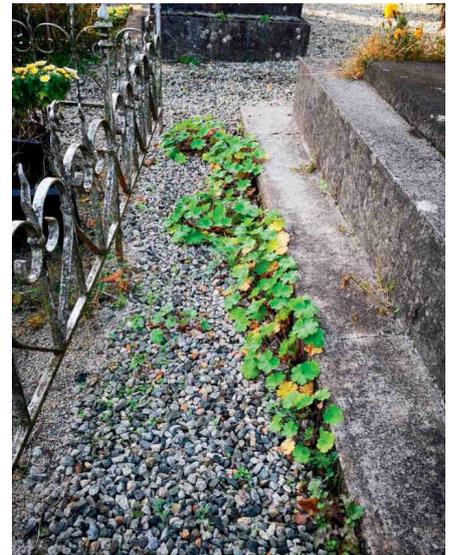
Hélène Serve-Catelin



Euphorbe



Érigoon



Géranium

## Bourse aux plantes

Comme depuis deux ans, pendant les vacances de la Toussaint, les amoureux des jardins se sont retrouvés dans la cour du Rinville pour échanger les boutures faites dans leurs jardins durant l'été.

Force est de constater que les plantes proposées étaient moins nombreuses à cause de la sécheresse des mois précédents. Par-contre de nombreux conseils ont été prodigués par Martine, et Hélène notre nouvelle « Madame fleurs » qui officie depuis six mois à la mairie et qui avait encadré, en amont de la manifestation, les enfants de l'école en leur apprenant à faire des boutures proposées lors de la matinée.

Cette année encore des graines ont été offertes aux participants et aux visiteurs afin de continuer à fleurir les devants de maisons le long des routes et des chemins de la commune.

Et nouveauté cette année : la présence d'une conteuse qui a captivé les enfants présents par ses histoires et ses ateliers « nature » toute la matinée.

Merci donc aux participants d'avoir bravé le froid ce jour-là et au comité des fêtes qui a répondu comme toujours présent et a contribué à donner à cette manifestation un côté festif et bon enfant.

Pour continuer l'effort entrepris d'embellissement par les fleurs de notre île, nous vous proposons un **nouveau rendez-vous le samedi 20 avril**, de 11h à 16h, toujours au même endroit pour fêter dignement l'arrivée du printemps et faire de nos jardins une vraie palette de couleurs

Alors bon hiver à tous et à vos futures plantations...

Laure Pédezert

\*\*\*\*\*

 **Bourse**   
**aux plantes**  
**et aux graines**

**Samedi 27 octobre**  
dans la cour du Rinville

**Bouturez**  **Marcotez**  
**Venez échanger !** **Récoutez vos graines**

à 10h et à 11h : atelier **Musique verte et Dame nature**  
(faire de la musique avec des feuilles, construire des hautbois en tiges de pissenlit, se fabriquer un sifflet à l'aide de noyaux de fruits, de graines, de coquilles d'escargots ou de coquillages...) mis en place par Goffe et du Marbihan Vannes Agglomération  
suivi d'un moment conté pour petits et grands  
12h : **Barbecue organisé par le comité des fêtes**

et toute la journée : exposition **"Jardiner naturellement"**  
présenté par la médiathèque départementale du Morbihan 

\*\*\*\*\*

## La Moune lève l'ancre

Partie intégrante du paysage de l'île, la Moune vit ses derniers instants. Échoué sur la côte ouest suite à l'ouragan de 1987, ce remorqueur venant d'Arzon est en train d'être démonté. Plusieurs démarches avaient été entamées auprès du propriétaire pour le faire enlever mais aucune n'avaient abouti. L'épave devenant dangereuse à cause de la corrosion, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer a missionné l'entreprise Alpha et Co pour découper sur place le navire et évacuer par la mer les morceaux. Le chantier devrait durer tout l'automne.

Julien Leperlier.



## Permis de construire

N° dossier	Nom	Projet	Adresse Terrain	Décision
18Y0003	Jérôme Biet	Rénovation + extension	rue Beg er Men Du	Acc. le 03/08/2018
18Y0004	Philippe Morvant	Construction atelier	ZA du Guégan	Acc. le 24/09/2018
18Y0005	Éric Créquer	Construction maison individuelle	Le Reste	Acc. le 05/10/2018
16Y0007-M02	Nicolas Barré	Modification ouvertures et pignon	Port-Miquel	Acc. le 19/10/2018
17Y0012-M01	Pierre Parquier	Déplacement annexe + modif façade	Lotissement Ar er Vran	Acc. le 19/10/2018
18Y0010	Virginie Devred	Extension	Mané-Rinville	Acc. le 12/11/2018

## Permis d'aménager

N° dossier	Nom	Projet	Adresse Terrain	Décision
18Y0002	Commune de l'Île-aux-Moines	Installation terrain multisports	Camping	Acc. le 17/07/2018
18Y0003	DDTM	Sentier côtier	Pointe du Nioul	Acc. le 23/08/2018

## Permis de démolir

N° dossier	Nom	Projet	Adresse Terrain	Décision
18Y0001	Astrid Humbert	Démolition abri de jardin	Kergonan	Acc. le 16/07/2018
18Y0002	Christian Drode	Démolition véranda	Kergonan	Acc. le 08/08/2018

## Déclaration préalable

N° dossier	Nom	Projet	Adresse Terrain	Décision
18Y0021	Éric Forgue	Extension	Le Bindo	Acc. le 20/06/2018
18Y0022	Christian Fourmaintraux	Modification accès propriété	rue du commerce	Acc. le 13/06/2018
18Y0023	Erwan Longuet	Installation tunnel maraîcher	Kerno	Acc. le 10/07/2018
18Y0024	Christian Drode	Modification menuiseries + ouvertures	Kergonan	Acc. le 16/07/2018
18Y0025	Réginald Pressard	Châssis de toit	Le Bindo	Acc. le 23/08/2018
18Y0026	SCI Kercroix	Modification toiture abri	Croix de Kerno	Acc. le 02/08/2018
18Y0027	Marie-Anne Petit	Modification ouverture	Le Trec'h	Acc. le 20/07/2018
18Y0031	Jean-Claude Le Joliff	Création baie	Port-Miquel	Acc. le 24/09/2018
18Y0032	Nicolas Guy	Modification ouverture	rue de l'Église	Acc. le 21/08/2018
18Y0033	Nelly Ghiglion	Division en vue de construire	Route du Greignon	Acc. le 15/09/2018
18Y0034	François Delachaux	Modification mur	Le Rahic	Acc. le 10/10/2018
18Y0036	Olivier Cario	Remplacement porte de garage	Rue de la plage	Acc. le 26/09/2018
18Y0037	Laurent Bidat	Extension	Le Rahic	Acc. le 30/10/2018
18Y0038	Thomas Roux	Châssis de toit	rue Benoni Praud	Acc. le 05/11/2018
18Y0039	Emmanuelle Briel	Châssis de toit	Le Poulfanc	Acc. le 05/11/2018
18Y0042	Indivision Bour	Abri de jardin	impasse Vignerons Larosa	Acc. le 06/11/2018
18Y0045	Anne Burban	Extension + modification ouvertures	Kerscot	Acc. le 19/11/2018
18Y0046	Olivier Cario	Abattage arbres + aménagement verger	rue de la montagne	Acc. le 19/11/2018
18Y0052	Mathilde Guenier	Remplacement portail	Kerscot	Acc. le 20/11/2018



### APEL 2018-2019

L'école St-Joseph de l'Île-aux-Moines compte, pour cette année scolaire 2018-2019, 23 enfants, 8 en maternelle dans la classe de Myriam de Béarn (PS à CP), et 15 en primaire dans la classe de Bénédicte Chatel (CE à CM).

Cette année le bureau est représenté par :

- Marine Montoriol : Présidente.
- Morgane Guiragossian : Présidente adjointe.
- Julie Longuet : Secrétaire.
- Marie Talhouarne : Secrétaire adjointe.
- Édouard Brunet : Trésorier.
- Marine Brunet : Trésorière adjointe.

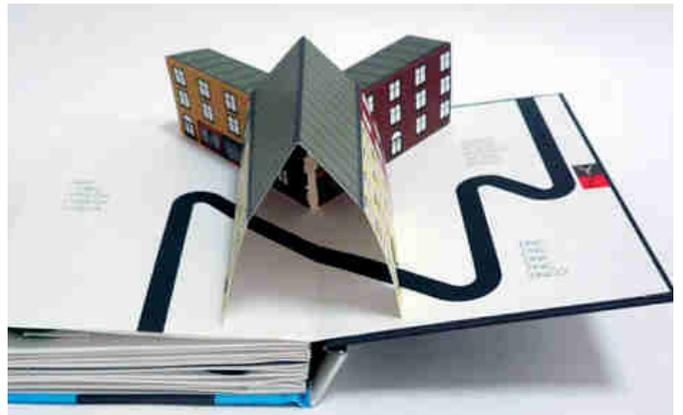


À l'école Saint-Joseph de l'Île-aux-Moines :

- Nos petits écoliers sont partis en classe verte du 6 au 9 novembre 2018. Ils ont été accueillis par « l'Atelier », centre d'éveil aux Arts plastiques de Cornouaille, situé à l'Île Tudy. Modelage, moulage, sculpture sur béton cellulaire ou en-

core peinture, ont passionné nos artistes en herbe dans ce centre dont le thème a été les animaux et les personnages extraordinaires !

- L'auteur de livres « pop-up », Jean-Marc Fiess s'est joint aux élèves pour deux séances de créations d'un livre pop-up dont le thème porte sur les droits de l'enfant.



- Des cours d'anglais continuent à être proposés aux enfants tous les vendredis après-midi.

L'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre vous propose cette année :

- Marchés de Noël : les vendredis 7, 14 et 21 décembre 2018 sur la place du marché. Nous vous avons proposé une vente d'objets confectionnés par les enfants de l'école St-Joseph de l'Île-aux-Moines pour accrocher dans le sapin, un gobelet réutilisable avec les dessins des enfants, et bien sûr de bons gâteaux faits avec amour !



- Bric-à-brac de Pâques : le dimanche 28 avril 2019 sur la place du Marché. Venez nombreux profiter de ce moment pour vous débarrasser de tout ce dont vous n'avez plus besoin !
- Repas de fin d'année : le samedi 29 juin 2019. Ensemble et dans la bonne humeur nous partagerons un repas pour fêter la fin de l'année scolaire !

Pour nous contacter : 06-82-66-55-58.

mail : [apelstjoseph56@gmail.com](mailto:apelstjoseph56@gmail.com)

Nous vous souhaitons tous nos vœux pour cette nouvelle année !

L'APEL



### Pensionnés et veuves de la Marine marchande et de la pêche

Bonjour à Tous,

Depuis notre dernier message sur le Bulletin Municipal de juin dernier nous avons eu le décès de l'un des nôtres, Eugène Fauchon. Nos amicales pensées à toute sa famille.

Nous n'avons pas pu organiser notre repas des Marins de l'île en 2018. Mais, l'an prochain, il aura lieu et je souhaite que vous y répondiez tous présents et je vous en remercie à l'avance.

Pour la Galette des Rois, nous pensons au dimanche 20 janvier 2019, à la Salle annexe et avec l'encaissement des cotisations. Le Repas des Marins aura lieu le dimanche 24 février à Languidic (orchestre Le Goudiveze).

L'Assemblée Départementale est prévue le Dimanche 28 avril à Vannes au Palais des Arts.

Pour ces dates, je vous demande de bien les noter sur votre calendrier pour y venir. Je compte sur vous au maximum pour qu'on puisse constater que vous tenez à votre statut de MARINS. Je vous en remercie très vivement à l'avance.

Pendant la saison estivale, votre présidente n'est pas restée inactive :

En août, réunion à l'ENIM, à Lorient pour préparer les motions à présenter aux autorités au Congrès à Dunkerque.

Début septembre, réunion à Carhaix avec les présidents et une partie de leurs bureaux des 4 départements bretons : Morbihan, Côtes d'Armor, Finistère, Ille et Vilaine. Nous représentons, au minimum, 60% de la Fédération. Nous aimerions avoir plus de poids lors des décisions fédérales.

Le 25 septembre, arrivée à Dunkerque, pour achever de préparer les motions avec la Commission des Affaires Sociales, assister aux réunions du Conseil Fédéral pour qu'il accepte nos projets de motions, et bien sûr assister au Congrès et au repas. Chacune des réunions a eu lieu dans différentes communes de la région de Dunkerque.

En ce qui concerne les motions, le Directeur de l'ENIM qui était présent à Dunkerque, a déjà répondu... en bottant en touche... vers les différents ministres !!!! en disant que c'est à eux de faire des modifications pour certains décrets, notamment pour les veuves qui ne peuvent bénéficier en réversion de la valorisation apportée à certains pour l'AFN.

Je vous souhaite un très JOYEUX NOËL, une bonne fin d'année et VIVE 2019, que ce soit une très BONNE ANNÉE pour chacun de vous et vos familles avec une bonne santé.

*Michèle Beven et le Bureau*

### Korollerien Izenah

À l'occasion de la Fête de la Mer, dimanche 5 août, nous avons dansé à la Pointe du Trec'h sous un soleil de plomb ! Le public était au rendez-vous pour nous encourager puis danser avec nous quelques ridées sur les bords du Golfe.

Notre spectacle de fin d'année s'est tenu le 1<sup>er</sup> décembre avec pour thème « Korollerien Izenah au temps des Thoniers » :

- 1<sup>ère</sup> partie : la vie des pêcheurs à terre (préparation du matériel, casiers, tannage des voiles, vente du poisson...) - ensemble de danses sur chants de marins
- 2<sup>ème</sup> : Arrivée sur l'île des vacanciers par le vapeur de Vannes, accueil chaleureux des Îloises autour de danses plus traditionnelles.

Après le spectacle, le repas et la soirée dansante ont permis à tous de passer un bon moment.

### Pilates

Les cours de Pilates entament cette année leur quatrième année sur l'île avec Franck Améaume, coach sportif diplômé d'état. Les cours ont lieu à la salle du Rinville le lundi et le vendredi à 17h et 18h.

Franck vous guidera pour apprendre et progresser à votre rythme afin de profiter de tous les bienfaits du Pilates sans risque.



Les danseuses et danseurs vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne année 2019.

*La secrétaire, Catherine Le Roux*

Cette technique particulière de renforcement des muscles profonds permet de renforcer la sangle abdominale et tout le dos, de tonifier et affiner la silhouette en douceur.

40 Îlois et Îloises participent à ces cours, certains pour 2 cours par semaine.

Pour tout renseignement :

*Sylvaine Guichard 06.83.06.42.34 - sygui2017@gmail.com*

## Gymnastique féminine

Reprise des cours dès la mi-septembre avec 3 cours par semaine assurés par Anne-Cécile Joubaud :

- Lundi 14h30
- Mardi 10h
- Mercredi 18h pour permettre à celles et ceux qui travaillent de pouvoir y assister

L'association comprend 26 membres et malgré son nom toutes et tous sont les bienvenus. La cotisation annuelle est de 68 €.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à m'appeler au 06.83.06.42.34.

*Sylvaine Guichard*

## Izen'arts

Pour cette nouvelle année, 2018-2019, Izen'arts a modifié un peu ses offres.

Nous avons été contraints, à regret, de supprimer cette année les cours d'initiation à la danse pour les 4-6 ans et le cours de Modern Jazz pour les 7-11 ans, par manque d'inscrits. En espérant que ce soit ponctuel.

Cette année, nous proposons les cours suivants le samedi :

- Tai-Chi, de 9h30 à 10h30/10h45
- Stretching, de 11h à 12h
- Modern Jazz, Ados/Adultes, de 14h à 15h

Les inscriptions peuvent avoir lieu tout au long de l'année et des cours à l'unité sont proposés pour le stretching et la danse. Nous devrions proposer dès janvier 2019, des cours de musique :

- Guitare pour enfants, probablement les lundis, après l'école.

- Piano pour enfants et adultes.

Pour cette dernière activité, nous recherchons encore activement un professeur de piano. Si vous avez une idée ou connaissez une personne intéressée, n'hésitez pas à nous contacter !

Nous envisageons enfin de proposer des cours de sophrologie pour enfants, adolescents et/ou adultes. Si vous êtes intéressés, contactez-nous !

Pour une première approche, un atelier de découverte de la sophrologie en famille (parents/enfants) a été proposé samedi 17 novembre. D'autres sessions peuvent être organisées sur votre demande.

Belles fêtes de fin d'année 2018 à toutes et tous, et portez-vous bien !

*Le bureau Izen'arts*

## Du golf au bord du Golfe

Pour la septième année consécutive les joueurs de golf de l'Île-aux-Moines se sont retrouvés le 21 août pour une compétition amicale sur le parcours de Baden. La formule de jeu adoptée permet d'associer dans une approche ludique des joueurs expérimentés et des personnes ayant débuté le golf récemment. Le San Francisco nous a accueillis pour la remise des prix et un dîner. L'équipe gagnante de l'édition 2018 dénommée « Brouël » était composée d'Adrien Court, Daniel Marquet et Robert Lestrat.

Si vous souhaitez participer en 2019 vous pouvez contacter Alain : [al1regeto@gmail.com](mailto:al1regeto@gmail.com), ou Daniel : [danielmarquet@yahoo.fr](mailto:danielmarquet@yahoo.fr)





## Kin-Ball Club Îlois

### 7<sup>ème</sup> saison pour les Requins

Les jeunes Îlois repartent à la conquête du titre de champion de France dans les 2 catégories juniors, en 8/13 ans et 13/17 ans.

Quatre Îlois de 15 ans et plus jouent en adulte à Vannes. Ils arrivent avec une culture du sport et cela se voit dans leur lecture du jeu.

Du coup, les 2 équipes font partie des plus jeunes dans leurs catégories respectives. La saison va être plus difficile et cela s'est vu dès le 1<sup>er</sup> open junior. Les Requins Arlequins en moins de 13 ans terminent 8<sup>ème</sup> (sur 11) et les Requins Blancs 4<sup>ème</sup> (sur 8) en + de 13 ans.

Il y a encore du travail mais c'est un début néanmoins positif.

Les jeunes sont ravis de s'entraîner tous ensemble les samedis matins et espèrent faire mieux au prochain tournoi le 5 janvier à Nantes.

N'hésitez pas à passer nous voir.

*Le Président, Armand Plessis*



## Association Sportive Îloise

Cette nouvelle saison a vu l'arrivée de plusieurs enfants (8) voulant découvrir le badminton. Franck entraîne les « anciens » et Pascal, dans un premier temps, apprend aux « jeunes » les bases du badminton (geste, déplacements et attitude envers son adversaire). Le but de cette approche de ce sport permet à l'enfant de savoir si ce sport lui plaît et de progresser plus rapidement.

Devant les demandes répétées de plusieurs résidents permanents, la section tennis de table va redémarrer. Le temps de remettre en état les tables qui ont été abîmées, voire rendues inutilisables, par certaines personnes qui n'appartiennent pas à l'association. La séance pourrait être programmée le lundi de 18 à 20 heures (à voir avec les adhérents).

Un nouveau rameur a été acheté en remplacement de l'ancien qui était fatigué. Les adhérents apprécient notamment ce nouvel engin pour sa fluidité et son design.

L'association propose par l'intermédiaire de son président des cours de body weight (muscultation au poids de corps) tous les soirs à partir de 17 heures. L'avantage de cette variante de la muscultation est de ne porter aucune charge ajoutée si ce n'est celle de son corps. Elle ne nécessite aucun matériel sauf un tapis de sol pour le confort (pour les pompes et le gainage). Et enfin, elle peut se pratiquer n'importe où, si vous disposez d'un pan de mur (pour l'exercice de la chaise). C'est une méthode terriblement efficace que vous devez associer à une séance de cardio pour carboniser les graisses qui ont été libérées lors de la séance de muscultation.



Les horaires et créneaux sont les suivants :

- Lundi : de 18h à 20h  
tennis de table
- Mardi : de 18h à 19h  
badminton
- Jeudi : de 19h à 21h - tennis
- Vendredi : de 18h à 20h  
badminton
- Dimanche :  
de 10h à 12h – tennis  
de 15h à 18h – badminton  
adultes
- Du lundi au dimanche : de 17h à 19h - muscultation / cardio
- Le dimanche : de 10h à 12h  
muscultation / cardio

*Le Président, Pascal Mouchot*



ANIM

**A**u fil du temps, le Festival de la Voile, disputé chaque année, traditionnellement autour du 15 août, continue de marquer le caractère marin de notre île. C'est l'occasion d'une belle rencontre, d'un moment de fête en mer et sur terre, trois jours durant.

Près de 180 bateaux ont répondu présent pour ces régates. Si depuis une dizaine d'années, le nombre des inscriptions était en baisse, l'édition 2018 montre un léger rétablissement avec 40 participants de plus qu'à l'édition 2017. Parmi les six catégories de bateaux engagés (dériveurs, catamarans, traditionnels, habitables, quillards), certaines se sont étoffées comme celles des dériveurs, des catamarans, et des Guépards dont la série forme la plus belle flotte avec 37 unités. Les Berny Cat représentent également une flotte active constituée de 7 unités. D'autres catégories par contre ont perdu des participants : les habitables avec 17 bateaux en moins et les quillards (moins 7).

C'est un régime météo d'ouest plutôt mou qui a animé le plan d'eau durant ces trois jours, animé parfois par de belles brises. Le premier jour, le vent est progressivement monté, et la régata, autour de l'île de Creizic, a pris du muscle. Au second jour, le parcours consistait à aller virer une bouée en rivière d'Auray avant de revenir vers l'Île-aux-Moines. Le retour fut un moment... époustouflant. La remontée plein vent arrière du fort courant de l'entrée du Golfe par marée de 106 entraîna beaucoup de casse (chavirages et démâtages) ! Le troisième jour fut plus tranquille : le traditionnel tour de l'île disputé le 15 août connut deux départs. Une fois partie, la flotte bloquée à Penhap sera dans l'obligation d'attendre que le courant mollisse, et que la brise d'ouest se lève



*"Bon départ" de la série des Guépards*

à nouveau. Autour du caillou de la pointe de Penhap, pendant plusieurs heures, la centaine de bateaux, bord à bord et coincés à la côte, offrit l'étonnant spectacle d'une « récréation » géante.

Pour cette édition 2018, les parrains de notre Festival étaient Paul Bonnel et Yann Mauffret. Ce choix avait pour but de marquer la belle histoire du chantier du Guip et son lien avec notre île. Une histoire qui continue d'ailleurs avec la restructuration du chantier dès 2019 et pour les années à venir.



*Paul Bonnel et Yann Mauffret, responsables du chantier du Guip, et parrains du Festival 2018*

Au chapitre les « belles unités », le prix du Yacht Club de France, partenaire du Festival, fut attribué à l'unanimité à Tumlare et son équipage constitué d'Olivier Cyrille, Didier Lemaitre et Louis Mauffret. Il s'agit d'un bateau habitable très particulier. C'est le premier exemplaire d'une série suédoise construit en 1933. Son architecte Knud H. Reimers a dessiné un bateau populaire, destiné à « démocratiser » la plaisance. Pas moins de 600 unités ont vu le jour. Il mesure 8,50 mètres de long et il est pourvu d'un gréement spécial : un petit foc et une grande voile (gréement 4/5<sup>ème</sup>). La coque est étroite, et l'arrière pointu lui donne une silhouette remarquable.

Après les régates, la fête s'est bien sûr prolongée à terre avec ses traditionnelles animations : la fanfare, les danses au Cap Horn, les activités d'Izen'Arts, le barbecue festif sur le port et jusqu'au formidable feu d'artifice, clôture des fêtes 2018.

*Le bureau*

### Association pour un Sinago Îlois

En cette fin d'année, les nouvelles de l'association se résument à la préoccupation que suscite la santé de Crialéis. Pour résumer celle-ci et reprendre une formulation standard (ou presque) des règles de communication et de demande d'assistance nous pourrions lancer l'appel suivant :

**« APPEL À TOUS, APPEL À TOUS, APPEL À TOUS.  
M'AIDER, M'AIDER, M'AIDER »**

Après bientôt 30 années passées à naviguer dans toute cette région sous les commandements experts des patrons successifs, le Crialéis est soumis aux outrages réparables des années, et sa remise en travaux s'impose dans de brefs délais.

Après une fin de saison ralentie par l'affaiblissement du mât de taillevent qui commençait à s'ouvrir de façon inquiétante, ce qui nécessitait des conditions de navigation très mesurées, nous avons mis le bateau au chantier du Guip pour analyse du mât.

Cet examen approfondi a montré des signes de vieillesse très sérieux qui se généralisaient au niveau du mât de misaine, du banc, et de la structure même (préceinte) de ce bateau qui nous rassemble.

Toute cette analyse se traduit en chiffres par des devis conséquents qui vont devenir vite incompatibles avec la trésorerie de l'association. Il nous faut donc faire un appel très pressant aux dons et une vigilance importante sur les rentrées de vos cotisations.

Outre cette générosité de chacun, nous nous retournerons vers les organismes régionaux, départementaux et vers ceux qui sont concernés par la survie de notre bateau que nous souhaitons remettre à flot pour la Semaine du Golfe 2019.

**Pour faire face à ce coup de vent, pensez à nous faire parvenir rapidement vos cotisations et ou vos dons à l'adresse de l'association :**

**APSI - KERSCOT - 56780 ILE AUX MOINES**

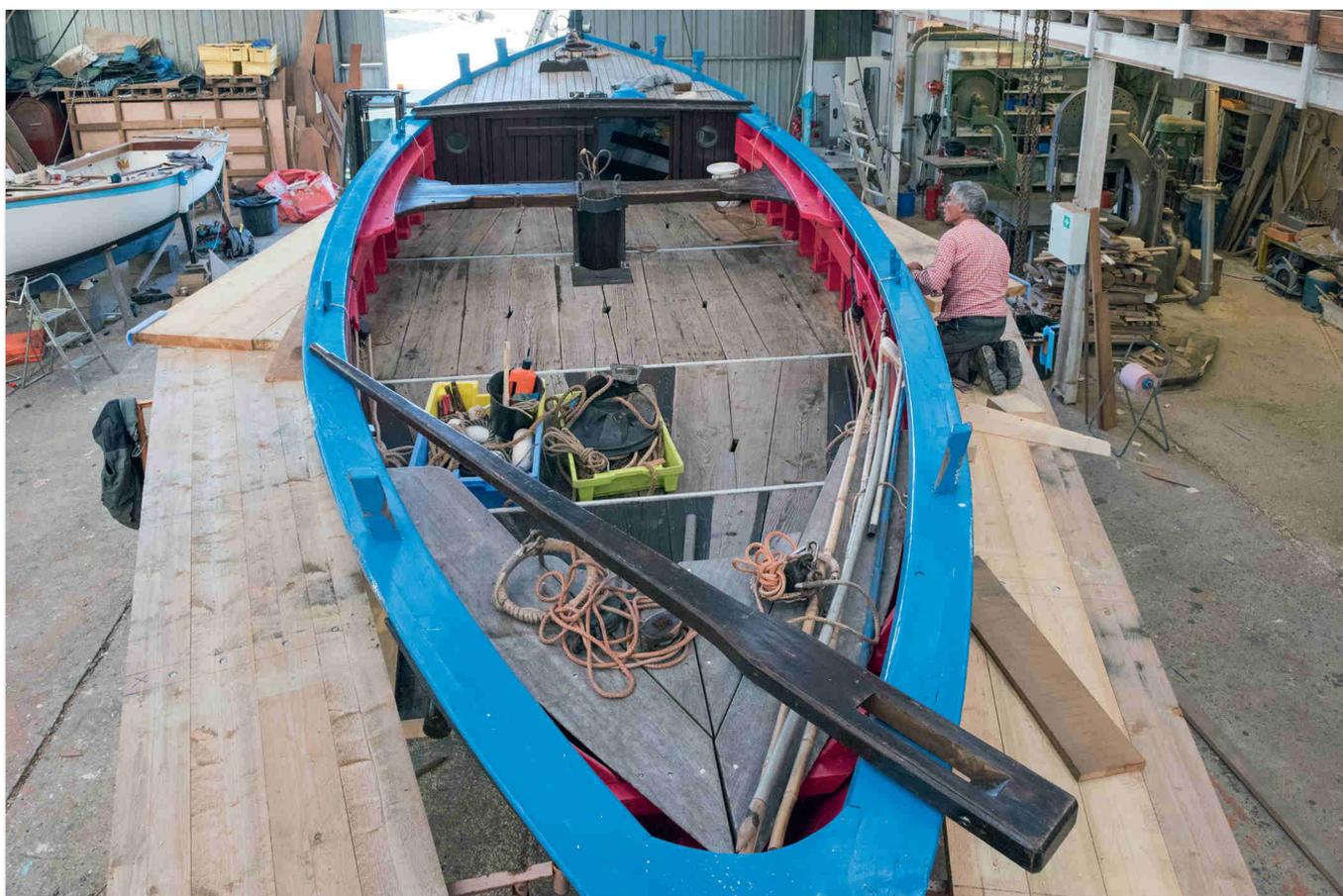
Nous vous tiendrons informés de l'évolution des événements et des effets réparateurs de votre générosité.

En attendant de se retrouver sur le pont du Crialéis, nous vous adressons à toutes et à tous nos vœux les meilleurs pour l'année qui approche.

À se revoir à bord, belle année 2019 et très bonnes fêtes.

*Le bureau*

PS. La prochaine AG se tiendra le mercredi 30 janvier 2019, salle annexe de la mairie..





## Jeunesse et Marine

### Jeunesse et Marine a 60 ans !

**E**n 60 années Jeunesse et Marine a initié plus de 75 000 jeunes marins à la pratique de la voile, à la vie en équipage, à la découverte du milieu marin et au respect de l'autre et de l'environnement. Une école de voile, une école de mer et une école de vie !

#### Un peu d'histoire :

L'histoire qui lie l'association à l'Île-Aux-Moines est incontournable puisque Jeunesse et Marine y organise des stages depuis 1973. Cette année-là, le fondateur de Jeunesse et Marine rencontrait le Docteur Louis Garin, maire à cette époque, qui lui proposa le site exceptionnel et sauvage situé à proximité du dolmen de Penhap. Les premières années l'hébergement se faisait sous tente, avant la construction de chalets pour l'hébergement, le bureau et les sanitaires, puis l'aménagement d'une cuisine collective. Penhap constitue toujours un site privilégié pour les débutants, et un point de départ pour les raids itinérants à travers les innombrables îles du Golfe, ainsi que pour les croisières à destination des îles de Bretagne Sud, de l'Angleterre et de l'Espagne. Dès 1976 et jusqu'en 2000 Jeunesse et Marine a renforcé sa présence sur l'Île-aux-Moines avec l'acquisition de la grande et belle maison blanche qui surplombe la plage du Drehan. Depuis 2003 l'association organise également des stages sur une base située sur l'île d'Arz à proximité de la pointe du Mounien.

#### Spécial Semaine du Golfe 2019 :

Très attachée à son insertion dans la vie locale, Jeunesse et Marine participera en 2019 à la Semaine du Golfe qui a lieu du 27 mai au 2 juin. À cette occasion nous ferons naviguer des enfants sur nos deux Drascombe, gratuitement sur inscription.

## Les Escales Musicales

**C**ette année encore notre public a été nombreux et enthousiaste pour écouter le 1<sup>er</sup> août de la musique d'Espagne, puis le 17 août, le trio « Una Corda » (piano, violon, violoncelle) pour trois œuvres de Franz Schubert, Antonin Dvorak et Dmitri Chostakovitch, et enfin le 28 octobre pour le quartet de jazz Nicolas Chatelet dans la chapelle N.D. d'Espérance.



#### Stages organisés pendant l'été :

Jeunesse et Marine, spécialiste des enfants et des jeunes, organise des stages pour les enfants dès 7 ans. Dériveur, catamaran et bateau collectif pour les navigations à la journée ou les raids itinérants, bateaux habitables pour les stages d'initiation à la croisière, les croisières côtières et hauturières, vous retrouverez toutes nos offres de stages dans notre catalogue disponible sur simple demande, sur notre site Internet et sur notre base de Penhap. Nous proposons aussi des séjours en formule externat.

#### Informations pratiques :

- Demande de catalogues, renseignements et inscriptions :

Jeunesse et Marine - 9, rue de la Véga 75012 Paris

Tél : +33 1 53 58 30 70 - siege@jem.asso.fr

<http://www.jem.asso.fr>

- Embarquements gratuits pour la Semaine du Golfe :

renseignements et inscriptions à [developpement@jem.asso.fr](mailto:developpement@jem.asso.fr)



Nous avons dû reporter le concert de juillet car programmé à l'heure de la finale de la coupe du monde de football mais la Maîtrise de Bretagne sera bien là le 18 août 2019. Les « Ateliers-pré concert » ouverts à tous et gratuits ont été particulièrement appréciés. La saison prochaine sera la 25<sup>ème</sup> des Escales. Pour cet anniversaire, nous préparons une saison particulièrement riche pour toutes les petites et grandes oreilles.

Jean-Michel Chrétien



### Couleurs du Temps

Depuis très longtemps, l'île a accueilli des peintres, inspirés par les paysages et par la vie îloise. L'association « Couleurs du Temps » a présenté sa première exposition en 2002 à l'initiative de peintres amateurs de l'île résidents permanents ou secondaires. Parmi les membres fondateurs certains ont quitté l'association poursuivant leur parcours artistique d'autres l'ont rejointe témoignant de la vitalité artistique dans l'île. Depuis cette première et pendant 16 ans, 33 artistes membres de l'association ou invités par elle, ont présenté leurs œuvres lors d'une exposition estivale.

Chaque année, de nombreux artistes indépendants exposent leurs œuvres (plus de 10 expositions en 2018). Néanmoins Les habitants de IAM restent attachés au rendez-vous, autrefois annuel, et maintenant bisannuel de « Couleurs du Temps ».

L'association compte à ce jour 7 membres actifs et poursuit son objectif premier, de permettre à tous les amateurs qui le souhaitent et aux talents qui se développent, de faire l'expérience d'exposer une ou plusieurs de leurs œuvres, où réalisme et abstraction se côtoient dans un joyeux mélange avec une diversité de techniques (huile, gouache, acrylique, aquarelle etc.). On y trouve des interprétations diverses de paysages îlois ou autres, certains tentent exprimer leurs émotions sur la toile. Chacun a sa manière d'appréhender son environnement, et l'interprétation des œuvres présentées est propre à chaque observateur. Mais pour tous les exposants, leur création ou réinterprétation des choses, des paysages, l'expression des émotions ressenties, est vécue comme un élément qui prend sens dans leur vie.

Nous sommes heureux de vous inviter à notre prochaine manifestation qui se déroulera du 6 au 10 août 2019 dans la salle annexe de la mairie (vernissage le mardi 6 août). Nous y recevrons 5 invités (peinture et artisanat) et espérons vous y retrouver nombreux..

*Michèle Le Texier, Présidente et Danielle Feneux, Secrétaire*



*Mains, par Bénédicte Robert-Bancherelle*

### La Compagnie du Caillou

Merci à nos nombreux spectateurs ! De plus en plus nombreux d'ailleurs à apprécier le choix des pièces et les performances de nos artistes amateurs.

En 2018 la Compagnie vous a proposé « Un air de famille » de Jaoui et Bacri mis en scène par Blanche Raine. Gros succès !

La deuxième pièce en préparation, « C'est la guerre Monsieur Gruber », qui devait être jouée en 2018 a pris du retard. Elle vous sera présentée en 2019. Courage les acteurs, la réussite est pour bientôt !

Passée de 6 à plus de 20 intervenants (acteurs, metteur en scène, techniciens (merci Lionel), la Compagnie doit trouver une nouvelle organisation. Ce que le bureau est en train de mettre en place.

La troupe « La Marmite » de Brest viendra jouer à l'île-aux-Moines le 8 juin 2019. Cette ouverture apportera au « caillou » et aux spectateurs un regard nouveau et un échange bienvenu.

Bonne année à tous

*Le président, Bertrand de Reourseaux*





## Festival Théâtre en Herbe

La 9<sup>ème</sup> édition fut une réussite grâce à un programme de très grande qualité, des acteurs exceptionnels et un temps de rêve et donc un public toujours plus nombreux et ravi.

Comme chaque année, cette édition 2018 a débuté dans le jardin Kartun, par une lecture de la pièce « David et Edward » de Lionel Goldstein, lue par Pierre Santini et Hervé Masquelier avec une mise en scène de Violaine Arzac, qui nous a fait le plaisir de nous accompagner pendant toute la durée de ce festival.

Près de 220 personnes qui n'ont pas eu peur d'affronter le chaud soleil couchant ont apprécié ce joli duo entre deux acteurs qui ont réussi à nous faire oublier qu'il s'agissait d'une lecture.



Le samedi 4, nous avons eu l'immense privilège d'assister sur notre petite île, à la représentation de la pièce « Le Souper » de Jean-Claude Brisville, jouée et mise en scène par deux très grands acteurs Daniel Mesguich et son fils William. Ce fut un grand moment, très apprécié par plus de 350 spectateurs, à la fois par l'intérêt « historique » du sujet de la pièce, la remarquable interprétation des acteurs qui ont, il faut le souligner, joué malgré la chaleur en costume d'époque, et un décor voulu par le metteur en scène qui n'avait rien à envier à celui des théâtres parisiens.



Le dimanche 5 août, était programmé « l'Histoire d'un merle blanc » d'Alfred de Musset interprété par Stéphanie Tesson. La fête de la Mer qui se tenait ce même jour avait accepté que ce spectacle tout public ait lieu en milieu d'après-midi sur la pointe du Trec'h à proximité des festivités de cette fête annuelle qui se tient traditionnellement fin juillet.

Le cadre naturel et boisé de cet espace de la pointe du Trec'h convenait parfaitement pour cette pièce. L'interprétation tout à fait exceptionnelle de l'actrice a permis la compréhension et le plaisir des spectateurs adultes et enfants confondus.



Enfin le lundi 6 août, pour clore ce festival au Rinville, la Compagnie du Caillou a présenté pour la première fois en plein air et devant plus de 350 spectateurs la pièce « Un air de famille » d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, mise en scène par Blanche Raine.

Beau succès pour tous ces amateurs qui ont réussi à captiver les spectateurs dans ce grand espace et sans micros.

Par ailleurs, les 4 et 5 août, les anciens élèves du cours Florent ont présenté avec beaucoup de succès, en fin de matinée sur la place de la Mairie, une adaptation libre écrite par Marie Philippe, de « Feu la mère de Madame » de Georges Feydeau.

Ce sont donc près de 1200 spectateurs qui se sont déplacés sur les 3 jours pour assister à l'ensemble des spectacles proposés lors de cette 9<sup>ème</sup> édition.

Il est incontestable que si le nombre de spectateurs augmente tous les ans, c'est grâce à la qualité des spectacles qui sont programmés pendant le Festival sur l'île.

Merci aussi à la presse très présente cette année via Ouest France et Le Télégramme (un article sur chaque représentation, et sur la troupe « ex-cours Florent ».....). L'année prochaine le Festival fêtera ses 10 ans.

Le Président du Festival Théâtre en Herbe souhaite ne pas renoncer aux principes qui en ont fait ce qu'il est, « aussi la qualité des intervenants nous obligera à respecter leurs exigences, encore plus et mieux que nous devons améliorer les décors, la sonorisation, l'agrandissement et la couverture éventuelle de la scène probablement seront nécessaires ». Pour les spectateurs il conviendra sans doute aussi d'offrir un meilleur confort d'assise avec plutôt des sièges que des bancs.

Mais nous ne remercierons jamais assez : le conseil départemental du Morbihan et son président monsieur Goulard, l'agglomération de Vannes "Golfe du Morbihan Vannes Agglo" par l'intermédiaire de monsieur Roper et bien sûr la mairie de l'Île-aux-Moines, qui outre sa subvention nous a reçus dans la salle du Conseil pour l'ouverture du Festival et a mis à notre disposition les services techniques pour le transport et la mise en place du matériel lourd. ...

... Il convient également de remercier encore cette année tous les bénévoles, de plus en plus nombreux.

Merci à Lionel Prin pour son habituel dévouement, son implication et son savoir-faire. Merci à Gildas Plessis qui nous a assistés activement tout au long de ce Festival. Merci aussi à tous ceux qui ont prêté des meubles, des assiettes, des couverts en argent, des tapis, des tableaux et à celle qui a préparé le souper que

les acteurs ont appréciés pendant leur joute verbale. Merci au premier adjoint Joël Bouf et à Laure Pédezert, présents tout au long de l'année pour la préparation du festival sur place.

La neuvième édition du festival est maintenant close vive la 10<sup>ème</sup> édition que nous fêtons tous ensemble les 9, 10, 11, et 12 août 2019.

*Hervé Masquelier*

## Passeurs de films

### Rencontres cinématographiques de l'Île-aux-Moines

Nous aimons le cinéma. Il est à la fois notre métier et notre passion. Nous exerçons diverses activités, producteur, monteuse, critique, réalisatrice... Or il n'y a plus de cinéma sur l'île depuis les années 80. C'est pourquoi nous avons décidé de créer notre association : Passeurs de films.

Autour de notre Présidente Juliette Welfling, monteuse aux 5 César, notre équipe réunit Jean-Yves Asselin producteur exécutif, Sylvain Bursztejn producteur, Daniel Marquet producteur, Jean-Pierre Decrette ancien directeur du développement des cinémas Pathé Gaumont, John Paul Lepers journaliste, Michel Saada cinéphile, Serge Toubiana écrivain, ancien directeur de la Cinémathèque Française et président d'Unifrance Films, Christine Tournadre réalisatrice.

Avec l'accord du Maire Philippe Le Bérigot et de son premier adjoint Joël Bouf, nous vous proposons d'organiser les 3 et 4 août 2019, deux projections en plein air sur la place de la Mairie.

La manifestation sera organisée autour d'une personnalité connue, artiste ou réalisateur(trice) qui présentera un de ses films le premier soir. Le second soir cette même personnalité nous fera rencontrer un(e) jeune acteur(trice) ou réalisateur(trice) dont nous projeterons une des œuvres.



Durant les deux jours, nous proposerons également des rencontres et des animations autour des métiers du cinéma.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir inaugurer cette première édition de la fête du cinéma sur l'Île-aux-Moines.

Contact : [passeursdefilms@gmail.com](mailto:passeursdefilms@gmail.com)

Adresse : Passeurs de films

Les Salzianes - 56780 Île-aux-Moines

## Le Trech 2020

L'Association Le Trech 2020 a été active cet été. Comme chaque année, elle a organisé le nettoyage de la côte qui a eu lieu le samedi 28 juillet, avec la participation d'une vingtaine de



personnes dont de nombreux enfants. Chaque année, l'état de la côte s'améliore, grâce à ce nettoyage régulier. Un apéritif simple et chaleureux a ensuite été offert aux participants.

L'association a aussi organisé une collecte des encombrants le lundi 20 août. La collecte s'est effectuée grâce à l'aide de Kévin Guillevic et de plusieurs bénévoles, membres de l'association. Une benne entière a été remplie puis triée à la décharge. Merci à ceux qui ont donné de leur temps et de leur énergie.

La mise en valeur et la protection du site ainsi que le bien-être de ses résidents sont au centre des débats. Nombreux sont les thèmes abordés, les actions à mener. L'association Le Trech 2020 a besoin de tous les habitants du Trech pour être plus efficace, davantage à l'écoute de tous et pour proposer d'autres idées utiles à l'environnement ou à la communauté.

Pensez à adhérer nombreux !

[letrech2020@gmail.com](mailto:letrech2020@gmail.com)

## Nos fontaines

### Ne les laissons pas mourir...

Tel était le titre que donnait à ses articles notre regrettée Léone Morice dans les gazettes des années 80 en parlant des fontaines de l'île.

À l'époque, elle faisait le constat de l'état d'abandon de ces lieux emblématiques de l'île et avait rassemblé un groupe de bénévoles qui, au moins une fois par an, venait l'aider à débroussailler les différents points d'eau.



La fontaine de Kerquécu en 2001 et 2018

Mais d'année en année l'enthousiasme s'est émoussé et ce sont les employés municipaux et le garde du littoral qui ont repris le flambeau pour les gros travaux de curage des fossés ou d'élagage des arbres ou, comme au Vran, la remise en état du pavage autour de la fontaine principale.

Les fontaines sont la mémoire de notre île. Elles étaient très importantes durant les siècles passés : on s'y retrouvait pour amener boire les bêtes, pour y laver le linge ou tout simplement pour y puiser l'eau potable indispensable à la vie du foyer

lorsque les citernes étaient vides. C'étaient les lieux de rencontre et d'échanges, incontournables et conviviaux de chaque village : pour le bourg c'étaient celles du Prado, du Poulfang, du Toulpry et du Lério, Halegen pour Kerscott ; Kerquécu et le Vran pour Kergonan ; Feten an Aud (fontaine de Kerno) et Salzen pour Kerno ; le Guip pour Penhap et le Guéric pour Brouël.

Pourquoi ne pourrions-nous pas, à notre tour, comme l'ont fait nos aïeux, aider à l'entretien en donnant un peu de notre temps (1/2 journée une ou deux fois par an au printemps et en automne)



et contribuer ainsi à la mise en valeur et à la sauvegarde de ces vieilles pierres qui sont le témoignage de notre patrimoine et dont dépendait la vie même de toutes les générations passées....

Ainsi nous proposons à ceux qui le souhaitent, de venir participer au printemps (comme nous l'avions fait en septembre pour les plages), à une demi-journée de nettoyage dont nous vous précisons la date dans une petite gazette.

Laure Pédezert

## Les gourmandises de l'île

### Le far breton de Jean-Marc, notre boulanger

- 1 litre de lait
- 6 oeufs
- 300 g de sucre
- 200 g de farine
- Rhum à volonté
- Pruneaux

Mélanger le tout, puis verser le mélange dans un moule à manqué de 22 cm, préalablement beurré, fariné et garni de pruneaux.

Enfourner à four chaud 240°, puis baisser à 210° et cuire pendant une heure.

Bon appétit....



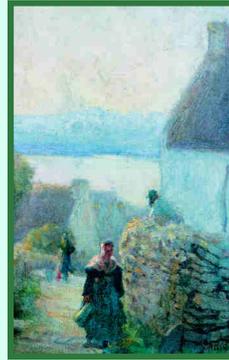
## Jordic

En 2<sup>ème</sup> page de couverture de la Gazette n°17 de juillet 2009 \*, Jeanne Michel-David nous présentait déjà ce petit tableau du Bindo, peint par Jordic et dont une reproduction orne cette place depuis le 11 novembre 2018.

Georges Pignon ne s'appelle Jordic que depuis peu, lorsqu'il termine son voyage de noces avec sa jeune épouse Gaud, à l'île aux Moines...

Nous sommes en 1899. Le jeune couple, pas très argenté, arrive du Finistère. Depuis Vannes, où ils résident, ils prennent le vapeur et seraient tentés par l'île d'Arz. Mais non, ils voguent jusqu'à l'île aux Moines.

Coup de foudre : en pension chez Mme Petit, Georges et Gaud sont littéralement envoûtés par notre île et c'est probablement



là que Jordic peint de Gaud le si charmant portrait post-impressionniste que nous connaissons.

Ils décident alors de jeter l'ancre en cette île morbihannaise où ils se mettent en quête de quelque chaumière à louer. C'est décidé, ils vont résider à l'île aux Moines.

Ce n'est que vers 1908 qu'ils se lanceront dans la construction de la maison du Trech.

"Les Escaliers", tableau qui illustre, avec les dessins pour enfants, les multiples talents de l'artiste, date de ces années-là.

J.M-D

Ce même jour, Fabrice de La Ferrière, a tenu une conférence sur l'œuvre de Jordic, son arrière-grand-père.

La 1<sup>ère</sup> partie de la conférence portait sur les peintures de l'artiste : paysages de Bretagne, Hollande et Algérie, portraits, scènes familiales, qui méritent d'être découvertes et exposées tant son talent est grand.

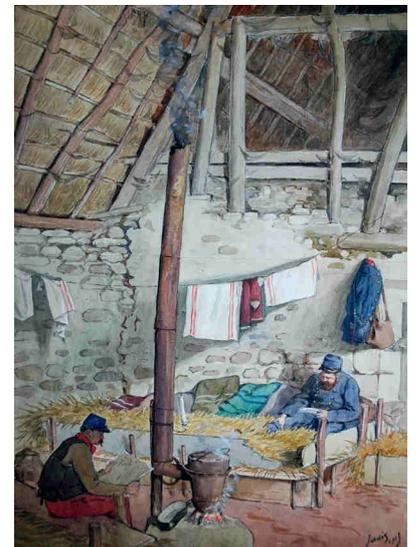
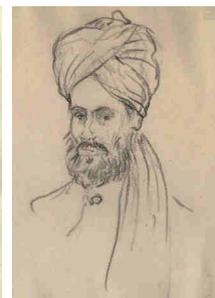
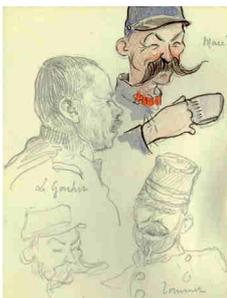
Mais comme l'a écrit Gilles Arié en 2009 dans la Gazette, Jordic était aussi illustrateur de livres pour enfants, et c'est ce qui l'a rendu célèbre. Et, comme décidément il était doué, et plein d'humour aussi, il ajoutait la caricature à sa palette.

En cette date du 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice, journée de commémoration particulière partout en France, il a été extrêmement émouvant de découvrir ses carnets de guerre, ainsi que des lettres adressées, depuis le front, à sa femme Gaud, à sa fille Simone, et à son beau-frère Charles Géniaux, reportage en « direct » sur cette terrible guerre qu'ont vécue les Poilus. On y retrouve son art du dessin d'illustration ; on y décèle aussi la préfiguration d'un art qui va prendre son ampleur, celui de la bande dessinée. Mais la guerre est passée par là, et son crayon est tombé : mobilisé le 3 août 1914, à 38 ans, Jordic décédera le 28 novembre 1915.

Christine Dufourmantelle

\* consultable en ligne [www.mairie-ileauxmoines.fr/accueil/vie\\_municipale/gazette](http://www.mairie-ileauxmoines.fr/accueil/vie_municipale/gazette)

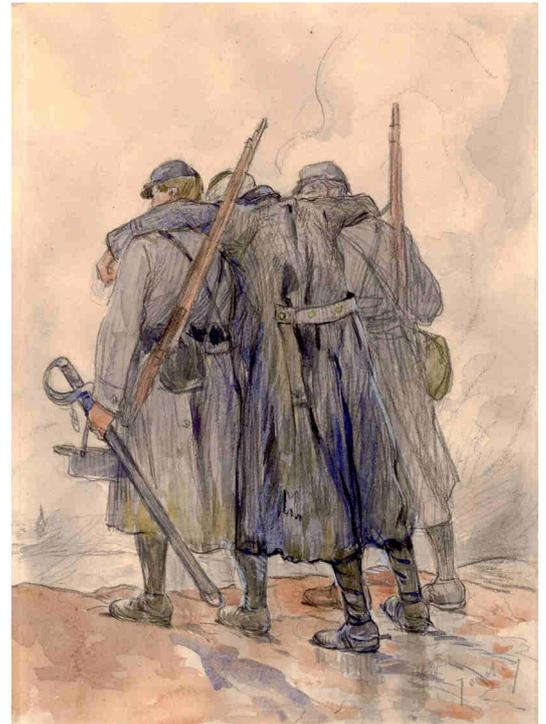
La mobilisation



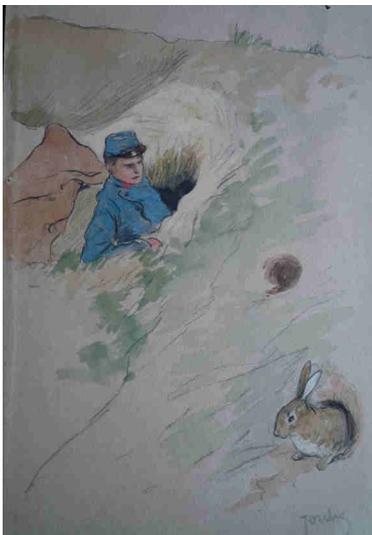
Les soldats, parfois venus d'ailleurs

Les scènes de la vie quotidienne

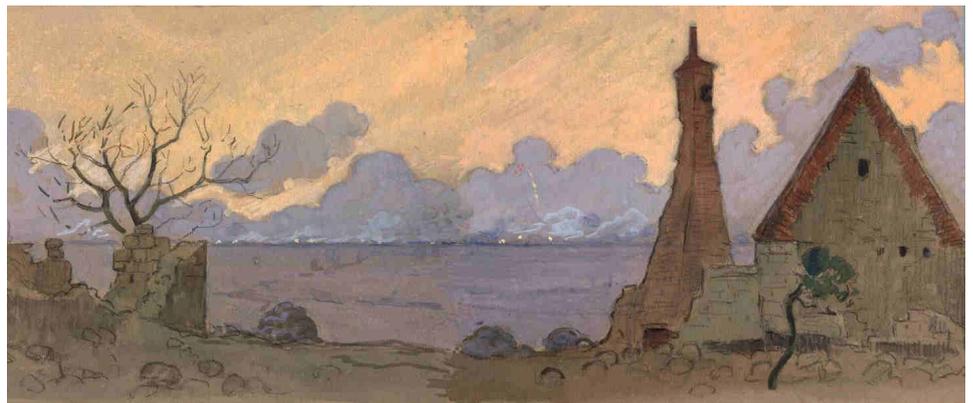
À toute guerre ses prisonniers...



...ses blessés...



...et ses ruines



"Tu vois comme j'ai de la chance, je vis  
comme les petits lapins" écrit-il à sa fille

## Mouettes et goélands : quelle différence ?

Parmi les oiseaux marins, les mouettes et les goélands sont certainement ceux qui représentent le mieux le littoral dans l'imaginaire collectif. Pour autant, la distinction n'est pas forcément aisée entre les deux en dehors du critère de la taille, d'autant plus qu'il existe aussi plusieurs espèces de mouettes et de goélands. Un bon prétexte pour essayer d'identifier ceux fréquentant notre île...

La famille des Laridés comprend des oiseaux aux longues ailes et aux pieds palmés parmi lesquels les mouettes et les goélands (sous-famille des laninés) et les sternes (sous famille des sterninés).

La classification animale rapproche mouettes et goélands en les intégrant dans le genre *Larus*. Il n'y a en fait que dans la langue française que l'on fait une distinction entre les deux groupes. En breton, on parle de gouléan pour le goéland et de gouléanig pour la mouette (« petit goéland »). C'est d'ailleurs le mot breton qui serait à l'origine du goéland français. En langue anglaise, on utilise le mot gull pour désigner aussi bien la mouette que le goéland.

Le mot « mouette » serait quant à lui originaire du normand « mauvette » désignant lui aussi les deux groupes d'oiseaux. Voulant peut-être s'épargner une nouvelle querelle britto-normande, la langue française a coupé la poire en deux en nommant mouettes les plus petits et goélands les plus gros.

Si la différenciation terminologique n'est pas évidente suivant les cultures, la distinction sur le terrain entre diverses espèces ne l'est pas toujours non plus tant certaines sont proches. Quelques critères permettent quand même de les identifier, pourvu que l'on ait une bonne vue ou une paire de jumelles. Ainsi, la couleur du bec et des pattes, la taille des individus et la couleur du manteau (dos) peuvent suffire, au moins pour les adultes. En effet, les jeunes ont souvent un plumage plus bigarré qui va évoluer jusqu'au stade final.

## • Les mouettes

Plus petites que les goélands, elles présentent un bec plus fin et des pattes souvent rouges.

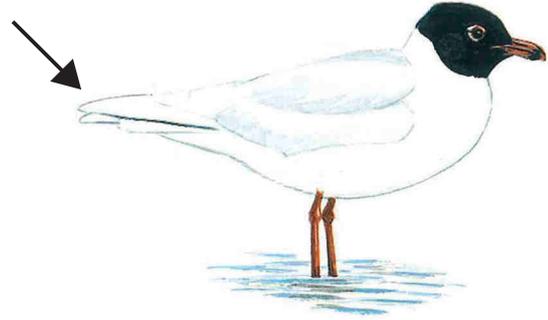
### La mouette rieuse *Larus ridibundus*

C'est la plus fréquente sur nos côtes. Elle présente l'été une tête de coloration noire dont il ne reste plus qu'une tache en hiver à l'arrière de l'œil. Pattes rouges et bec rouge foncé.



### La mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*

Proche de la rieuse, elle s'en distingue par un bec un peu plus fort et par l'extrémité des ailes blanches. C'est une espèce en pleine expansion en France même si la Bretagne n'est pas pour l'instant un site de reproduction.

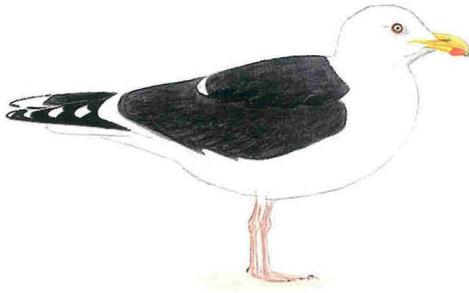


## • Les goélands

Plus gros, avec un bec plus massif. Ils présentent pour la plupart une tache rouge sur la mandibule inférieure.

### Le goéland marin *Larus marinus*

C'est le plus gros de nos goélands avec une envergure d'aile allant jusqu'à 1.70 m. Pattes roses, manteau noir.



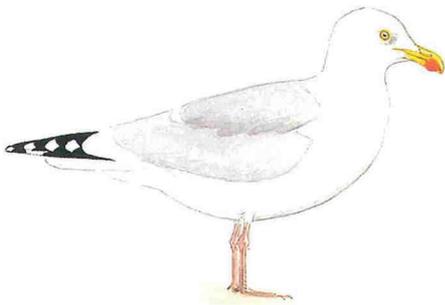
### Le goéland brun *Larus fuscus*

D'une taille équivalente au goéland argenté, il s'en distingue par ses pattes jaunes et son manteau gris foncé.



### Le goéland argenté *Larus argentatus*

Le plus commun, plus petit que le goéland marin, il se différencie par son dos gris.



### Le goéland cendré *Larus canus*

Le plus petit, de la taille d'une mouette, il a les pattes jaunes et un manteau gris clair. Il ne présente pas de tache rouge sur son bec. Visiteur internuptial.



Sur toutes ces espèces, seules quatre nichent dans le Golfe (goélands argenté, marin, brun et mouette rieuse). Les milieux naturels de prédilection sont les îlots pour les goélands et les marais pour la mouette rieuse. L'île de Creizic, dépendant de la commune de l'Île-aux-Moines, accueille ainsi régulièrement des couvées notamment de goélands cendrés. Un arrêté préfectoral de protection de biotope permet de protéger ce site afin de garantir une reproduction en toute quiétude.

Il existe en France d'autres espèces de mouettes et goélands dont certaines peuvent occasionnellement séjourner dans le Golfe. Alors qui sait ? Peut-être qu'à l'avenir, la faune îloise s'enrichira de nouveaux venus.

Julien Leperlier

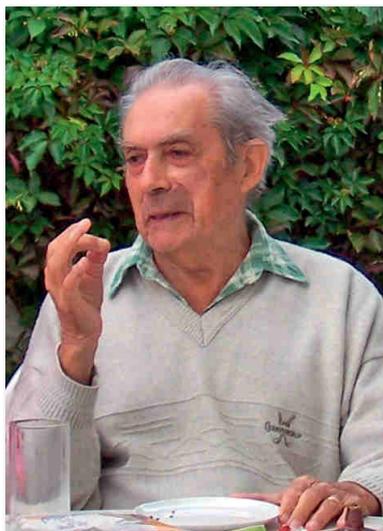
Illustrations : Serge Nicolle, " Guide des oiseaux de Normandie " éd. Hypolais

## Claude Pascal

Le compositeur et pianiste Claude Pascal est décédé le 28 février 2017 à Paris. Il avait découvert l'Île-aux-Moines dans les années 60 avec sa femme et leur fille Véronique. Ce fut le coup de foudre et la famille Pascal viendra y passer deux mois de vacances chaque année dans des locations, puis dans leur maison du Bindo, achetée en 1983.

Né en 1921, Claude Pascal était un génie de la musique. À 10 ans, il est reçu dans la classe de solfège du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris et décroche une 1<sup>ère</sup> médaille l'année suivante.

Puis les premiers prix s'enchaînent : harmonie, fugue et contre-point, histoire de la musique, composition et enfin il réussit le concours du Prix de Rome en 1945.



À son retour à Paris en 1949, il est nommé professeur au conservatoire de Paris, dont il deviendra directeur adjoint en 1965, fonction qu'il occupera jusqu'en 1987, année de sa retraite.

Il fut également critique musical au Figaro, expert auprès de la cour d'appel de Paris et agréé par la Cour de cassation pour les questions musicales.

Afin de pouvoir composer pendant ses séjours sur l'île, il « passait » un piano sur une barge ostréicole.

Il a aussi permis à de jeunes pianistes de progresser pendant leurs vacances dans la maîtrise de cet instrument.

Nul doute que l'Île-aux-Moines a inspiré Claude Pascal pour ses oeuvres que ce soit une sonate ou une chanson enfantine.

*Catherine Le Roux et Jean Freyre*

## Carnet

### Naissances

- Aïwen, fils de Maëlle Le Roux et Yannick Dufour, le 28 juillet 2018
- Myrtille, fille de Cindy Talbi et Kevin Pouget Bour (petite-fille de Sophie de Kernu), le 13 novembre 2018
- Martin, fils d'Orane Bideau et Fabien Guillermic, le 8 décembre 2018

### Mariages

- Laurène Désiré et Florian Couetdic, le 21 juin 2018
- Marion Dallet et Victor Bommelaer, le 30 juin 2018
- Justine Decherf et Guillaume Leroy, le 24 août 2018
- Nolwenn Le Texier et Jérémie Coeuru, le 25 août 2018
- Fanny Pelletier et Thibault Le Ruyet, le 1<sup>er</sup> septembre 2018
- Eléonore Sabaté et Martin Pype, le 8 septembre 2018
- Isabelle Hamard et Bernard Pierre, le 6 octobre 2018

### Décès

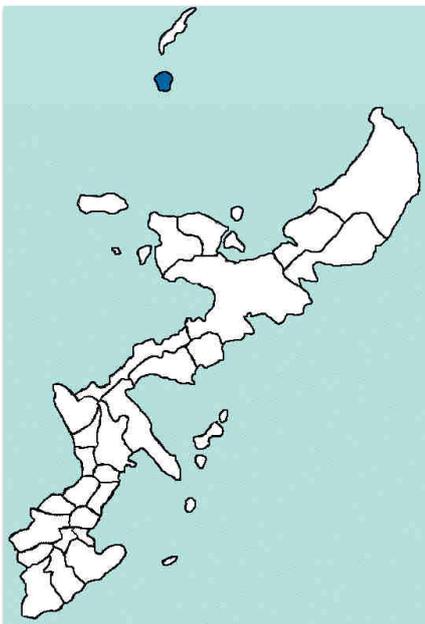
- Roger Besensenait, décédé le 30 juin 2018 à Montfort l'Amaury (Yvelines)
- Claude Fréguelin, décédé le 18 juillet 2018 à Vannes
- Alain Martin, décédé le 26 juillet 2018 à l'Île-aux-Moines
- Gustave Mroz, décédé le 27 juillet 2018 à Belleu (Aisne)
- Elisa Jullien, décédée le 30 juillet 2018 à l'Île-aux-Moines
- Antoinette Martin-Chauffier née Bertin, décédée le 3 août 2018 à l'Île-aux-Moines
- Marcel Béven, décédé le 16 août 2018 à l'Île-aux-Moines
- Daniel Georges, décédé le 19 août 2018 à Lyon (Rhône)
- Maurice Delmon, décédé le 22 août 2018 à La Ciotat (Bouches-du-Rhône)
- Colette Schenfeigel, née Thétiot, décédée le 24 août 2018 à l'Île-aux-Moines
- Eugène Fauchon, décédé le 25 août 2018 à l'Île-aux-Moines
- Henriette Perron, décédée le 29 août 2018 à Vannes
- Janine Roy, née Quigna, décédée le 31 août 2018 à l'Île-aux-Moines
- Jeanine Aldighieri, née Vuillet, décédée le 6 septembre 2018 à Marseille (Bouches-du-Rhône)
- Nicole Pitard, née Le Boulter, décédée le 7 septembre 2018 à Castelnau-Le-Lez (Dordogne)
- Micheline Hibrant, née Dupont, décédée le 11 octobre 2018 à l'Île-aux-Moines
- Martine Rousseau, décédée le 20 novembre 2018 à Nantes (Loire-Atlantique)

## Izenah-Izena

Je suis allé il y a peu à l'île japonaise d'Okinawa dans les îles Ryūkyū en mer de Chine entre Taïwan et le Japon méridional. Cette île a été ravagée par un des plus cruels épisodes de la guerre du Pacifique entre les USA et le Japon : des milliers de morts, des centaines de suicides collectifs de familles de l'île. Au nord-est de cette île se trouve la petite Izena. Elle s'écrit en idéogrammes chinois 伊-是-ZE-步-NA et le caractère central ZĚ signifie "ce qui est droit", "ce qui est juste", mais l'écriture est phonétique et le nom d'origine n'est pas vraiment connu. Je ne pouvais manquer de regarder Izena... de loin, n'ayant pas eu le temps d'y faire un aller-retour à partir d'Okinawa.

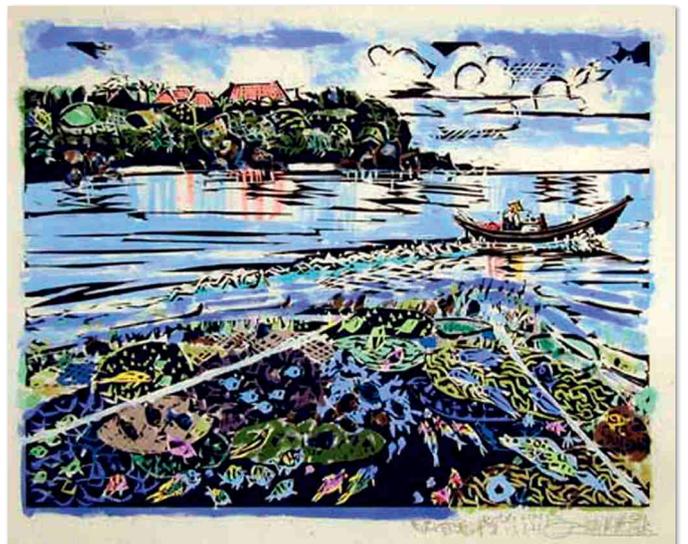


On voit sur cette photo ses montagnes dans la brume derrière le bateau. Izena est aussi le nom du village principal. Les îles Ryūkyū ont été longtemps un royaume indépendant que les empires de Chine et du Japon se sont disputées jusqu'à ce qu'elles deviennent définitivement japonaises au XIX<sup>ème</sup> siècle. Le roi Shō, premier roi de la seconde dynastie des Ryūkyū, était originaire d'Izena. L'île fait 15 km<sup>2</sup>, (notre Izenah en fait un peu plus de 3). La population se chiffre à 1764 habitants, soit trois fois plus que notre île. Un ferry y va chaque jour à partir de Motobu sur l'île principale. Le trajet dure environ une heure et demie.



Or, il se peut qu'il y ait une histoire entre cette île et les marins bretons qui séjournèrent à Okinawa au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Avant 1845, de bonnes relations s'établissent entre les marins et commerçants français, anglais et américains, avant qu'ils ne se fassent concurrence avec tous les moyens habituels dans les guerres commerciales et coloniales.

La population est très accueillante, curieuse, ouverte à l'extérieur, elle soigne les marins étrangers, élève des stèles aux péris en mer. Mais, leur présence devenant encombrante pour le gouvernement japonais, celui-ci interdit aux habitants ces relations, et d'apprendre les langues étrangères occidentales. Certains furent exécutés, torturés pour n'avoir pas respecté ces consignes. La concurrence entre pays européens fait rage. Le navire de guerre français Alcène jette l'ancre en 1844 à Naha, la capitale d'Okinawa, et demande des privilèges commerciaux qui sont refusés. Les Français, selon un historien américain, annoncent alors aux Japonais que les Anglais veulent envahir le Japon à partir d'Okinawa et leur propose protection... Nouveau refus. Bref, d'enchaînements en enchaînements les Français débarquent un missionnaire catholique, l'abbé Forcade et son assistant chinois, Augustin Hô, un "chrétien de riz" comme on disait alors, qui doit apprendre la langue locale pour traduire les traités que le roi de Ryūkyū ne manquera pas de signer avec Napoléon III. Les Hollandais, furieux, débarquent à leur tour et sabotent le programme français, les Anglais, de leur côté, complotent contre les Français. Forcade fait son rapport selon lequel « les Okinawaïens sont un peuple heureux qui désirent ardemment se faire des amis, mais nous sommes surveillés, épiés... ». Un second navire de guerre est envoyé par la France en 1846, le Sabine. Un second prêtre est débarqué, l'abbé Le Turdu, je n'en sais pas plus sur lui, mais avec ce nom, peut-être est-il breton (1). Deux autres navires de guerre français, le Cléopâtre et la Victorieuse ont prévu de faire jonction au port de Unten, au nord d'Okinawa, en face duquel se trouve notre Izena. Et la rencontre se fait le 7 juin 1846, malgré les objections des autorités okinawaïennes et japonaises. Les Français débarquent avec fanfares et trompettes à l'étonnement des pêcheurs et marins locaux. Les Anglais, les Américains, les Hollandais en font le plus vite possible autant chacun de leur côté. Mais rien ne marchera comme prévu. Ils seront tous chassés. Finalement, l'Américain Perry et ses noirs vaisseaux touchent Okinawa et l'envahissent en 1856, et le Commodore Perry expérimente déjà l'extra territorialité des résidents américains sur l'île. Il abordera ensuite la grande île du Japon, et tout va basculer. On connaît la suite.



Je découvre ensuite qu'au mois de mai 1983, l'anthropologue Claude Lévi-Strauss est invité à visiter l'île d'Izena et ses voisines Iheya et Idaka. Il décrit cette visite dans son petit livre « L'Autre face de la lune » : « À Izena et Iheya, dans les bois retirés ou en lisière des villages, parfois même dans la cour d'une habitation moderne, nous allions repérer les « hachages », petites huttes carrées ou rectangulaires dont une charpente en troncs et en branchages soutient la toiture de chaume à forte pente qui descend presque jusqu'à terre. Il fallait se plier en deux pour y entrer ; mais seule la prêtresse y pénètre. C'est là que, rendue invisible au regard des fidèles, elle communique avec les dieux ». « Toute la vie religieuse des Ryūkyū est entre les mains des femmes », ajoute-t-il, leur connivence avec les dieux semble une chose toute naturelle, mais ce serait sacrilège dans ces lieux de ne déplacer ne serait-ce qu'un caillou. Sur les plages en effet, les prêtresses ramassent en février, trois galets polis par famille, qu'elles reposent en décembre pour que le sable les recouvre à nouveau et qu'ils poursuivent leur vie marine. Plus loin, un amas de coquilles et de coques d'oursins montre l'emplacement du premier repas pris par la principale déesse. Celle-ci dort dans un petit creux à côté. Tout cela semble s'être passé hier, et les kamis, les petits dieux et les petites déesses reviendront l'an prochain ici, manger et dormir. À cette époque, pas si lointaine, des maisons de l'Île-aux-Moines étaient encore, elles aussi, couvertes de chaume, mais de seigle, pas de riz.

Rappelons que le Japon est le seul pays à avoir inauguré un pouvoir moderne de type occidental et qui a pu en même temps conserver une religion très ancienne, de même que des rituels et même certaines des relations traditionnelles entre les hommes.

## Les Insulaires



### Trois jours de liesse ensoleillés à Groix

Dans le numéro de juillet 2018 de La Gazette, Céline nous avait mis l'eau à la bouche. Images à l'appui, elle terminait son article sur Les Insulaires par ce vœu : « J'espère que vous apprécierez Groix autant que je l'apprécie. »

Il faut dire qu'elle y était allée toute jeune, à quinze ans, pour un stage de voile à Jeunesse et Marine...

Une certitude. Nous avons été nombreux à l'écouter. Puisque pour cette septième édition du festival, placée sous le signe du soleil et de l'allégresse, près de 150 îloises et îlois ont embarqué pour Les Insulaires, soit sur le Kerpenhir depuis le port de l'Île-aux-moines le vendredi matin, soit sur le bateau qui dessert régulièrement Port-Tudy depuis Lorient, soit à bord de leurs propres embarcations. Un record ! Même si ce n'est pas tout à fait autant que les Bréhatines et Bréhatins qui avaient accueillis Les Insulaires en 2017 et qui ont été 170 à prendre le bateau, puis le car, puis un autre bateau. Ils arboraient fièrement le nom de leur île sur leurs t-shirts à la couleur du ciel de ce week-end insulaire. Bleu turquoise vif. Le soleil en effet n'a pas défailli un instant durant tout le festival, à compter du vendredi 28 septembre.

Ce matin-là, à bord du Breiz Nevez au départ de Lorient, alors que défilent sur tribord des pétroliers à quai, des voiliers de prestige, des Optimist et quelques bateaux de pêche, que les fortifications de Vauban sur bâbord rappellent l'importance stratégique de ce

Ce serait comme si Moctezuma et l'empire Aztèque avaient survécu avec leurs temples et leur langue nahuatl tout en abordant la modernité.

Vu le nombre de marins bretons embarqués sur les navires de la Royale et sur les navires marchands, en particulier du Morbihan, de l'Île d'Arz, de l'Île-aux-Moines, je me suis pris à imaginer certains d'entre eux rêvant de leur Izenah atlantique en regardant au loin l'Izena du Pacifique. En cherchant bien dans les registres maritimes de cette époque et les listes d'embarquement sur ces navires, on trouverait peut-être relation de ces missions sur l'île japonaise. Au fait, un jumelage entre Izenah et Izena ? Le maire de l'île lointaine est paraît-il fort sympathique. En tout cas, quand j'ai raconté aux pêcheurs d'Okinawa, avec qui j'ai fait la pêche aux oursins (énormes les oursins), d'où je venais, ils m'ont carrément pris pour l'un des leurs, saké et force chansons aidant évidemment.

Patrick Prado

(1) *Bénédicte Bouchette, de Larmor-Baden, vient de retrouver la trace de ce prêtre : il s'agit de Pierre-Marie Le Turdu né en 1821 à Quintin (Côtes d'Armor), ordonné prêtre en 1844. Il part en 1845 pour la mission du Japon. Il arrive en 1846 à bord du Sabine, Commandant Guérin. Il rejoint M. Forcade qui, nommé évêque, le laisse seul à Tomari jusqu'à l'arrivée de M. Adnet. Soumis à une séquestration sévère et continue, le missionnaire ne peut faire aucune conversion. Quoique Forcade dira « qu'il fût gratifié à un degré peu commun du don des conversions des âmes ». À la mort de M. Adnet en 1848, il repart pour Hong-Kong.*

Archives des missions étrangères

port dans l'histoire, de bouées en tourelles, le bateau descend la rade sur une mer d'huile. Puis la rade devient baie, la baie pleine mer et l'île de Groix se dessine sur la ligne d'horizon, escarpée, radieuse et alléchante. Le bateau est débordant d'insulaires venus des autres îles du Ponant, de la Manche ou de l'Atlantique. La fanfare claironne et tambourine déjà à bord. Dans un ciel à peine moutonnant, le soleil darde ses rayons, fait scintiller l'océan, rire et sourire les passagers. C'est fête. Tout le monde embarque pour

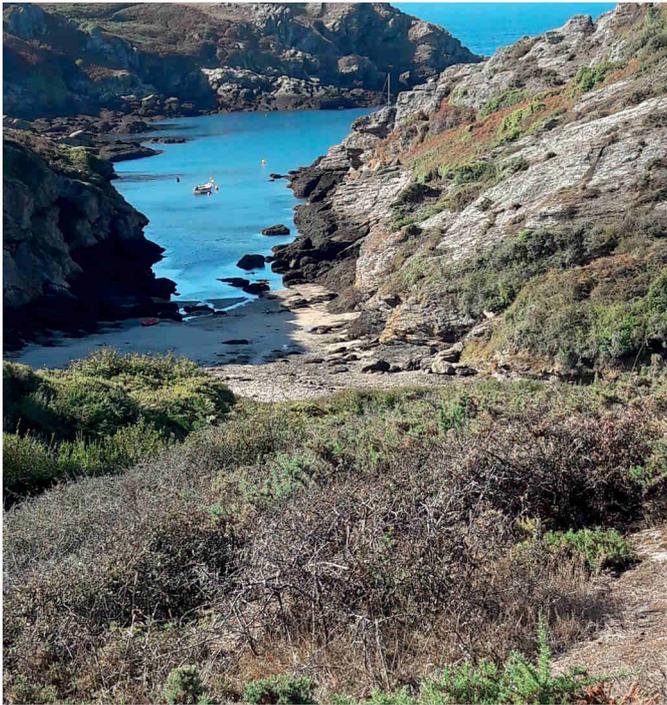


Priorité au Festival des Insulaires !

## ET AILLEURS...

trois jours de liesse. Ils viennent de l'île d'Yeu, d'Ouessant, d'Aix, de Bréhat, d'Hœdic ou d'ailleurs, se retrouvent ou se découvrent, s'embrassent et se racontent... des histoires d'îles, d'îliennes et d'îliens.

À Port-Tudy, les aussières se disputent les anneaux d'amarrage sur le port. Les façades colorées sur les quais, la cale de l'abri du canot de sauvetage, les feux d'entrée de port, s'animent bientôt des rires des festivaliers, des contes du Groisillon Lucien Gourong et des mouchoirs qu'on agite en signe de bienvenue. L'île est d'emblée accueillante.



Si le sentier côtier monte et descend, abrupt et magnifique, tout le long des 27 kilomètres autour de l'île, la côte est rude aussi depuis le musée de l'île de Groix sur le port jusqu'à la place de l'Église dans Le Bourg, où le festival bat son plein, où chaque île, et même celle toute créole de Marie-Galante, tient son stand près du vieux lavoir au « Village des îles ». Les photographies des fontaines étaient belles, suspendues, telles un mobile, tourbillonnantes au faite du barnum de l'île-aux-Moines... Et puis bientôt, c'est défilé et danses en costumes, tous plus beaux les uns que les autres et portés fièrement.



Tout au long de ces trois jours et trois nuits de fête, ce sera un peu « marathon » pour trouver une place à table, pour ne manquer ni le concert des collégiens, ni l'apéro ni le bal des fanfares, ni un



débat sur l'avenir des îles, ni les séances au Cinéma des familles, ni les scènes de théâtre sous le Grand Chapiteau, ni un récital dans l'église, ni au Marché des Producteurs les escargots et les poissons fumés élevés ou pêchés localement. Sans omettre de goûter ce dessert groisillon, le « Chimpot », sorte de far plein de beurre, plein de sucre, qu'on cuit au torchon et frit le lendemain. Marathon toujours et foule pour « le » concert du samedi soir. Pensez donc, Miossec, le Brestois, sur la grande scène du village noir de monde ! Certains ne sont venus du continent que pour lui. Ils repartiront par un bateau spécialement affrété au plus profond de la nuit.

Le lendemain, traditionnel, le grand banquet de clôture du dimanche midi, avec du thon grillé, comme pour rappeler que Groix a longtemps été le premier port thonier d'Europe. Plus de mille portions ! Une prouesse de la part de toute l'équipe de bénévoles mobilisée sur l'île.

Tandis que les festivaliers prennent place pour déjeuner, roulement de tambour... Tombe l'annonce officielle de la rumeur qui circulait de plus en plus insistante chaque jour. Les Insulaires 2019 auront lieu à... l'île de Batz ! Applaudissements. Et déjà la promesse de s'y retrouver tous, et plus encore, à la fin du mois de septembre l'année prochaine.

Batz, une île grande comme la nôtre, 3,2 km<sup>2</sup>. Et à quelques âmes près le même nombre d'habitants, Batziens ou Îliens... D'une autre forme, longue de 3km500 et large de 1km500. D'une autre nature, faite de bonnes terres agricoles qui le demeurent. Terre de « paysans de la mer » qui s'appliquent à récolter et brûler le goémon autant qu'à cultiver légumes et pommes de terre. L'île des tracteurs, des vélos et des chevaux. D'une autre mer aussi, puisqu'elle se situe dans la Manche, sur la côte nord du Finistère, à quelques encablures, deux milles tout au plus, au large du port de Roscoff.

Au troisième et dernier jour du festival, alors que la foule redescend vers le port et se presse pour rentrer à la maison, chacune et chacun dans son île, sur les quais de Port-Tudy on ne parlait plus que de Batz. Lorsque le dernier bateau pour les autres îles du Ponant, précisément celui pour le golfe du Morbihan et l'île-aux-Moines, appareilla à 15h30, l'île aux Greks, soudain vide, bruisait d'un silence mélancolique. Les Hourra ! s'étaient tus. L'île a aussitôt fermé ses portes, ses terrasses. Un dimanche après-midi de Groix. En quelque sorte. Le ciel soudain s'est couvert. Il faisait presque froid... dans les cœurs pour le moins.

*Françoise Sylvestre*

## Séance du 2 juillet 2018

Présents : Philippe Le Bérigot, Joël Bouf, Marie-Paule Bellego, Hubert O'Neill, Martine Marion, Christine Dufourmantelle, Catherine Le Roux, Danielle Feneux, Michèle Le Texier, Christophe Tattevin

Absents excusés : Gildas Poulouin, Laure Pédezert-Renaux, Régis Talhouarne

Laure Pédezert-Renaux a donné pouvoir à Marie-Paule Bellégo, Gildas Poulouin a donné pouvoir à Martine Marion  
Catherine Le Roux est élue secrétaire de séance.

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu du dernier Conseil municipal en date du 23 avril 2018.

### Acquisitions foncières pour une surface de 5,0109 ha

Le Maire expose au Conseil municipal la possibilité pour la commune de faire l'acquisition des parcelles suivantes pour une surface totale de 5,0109 ha appartenant à la famille COURT :

- B 44(2620 ca), 46 (570 ca), 50 (119 ca), 51 (670 ca), 53 (1340 ca), 61 (780 ca), 66 (590 ca), 68 (2190 ca), 70 (5130 ca), 76 (770 ca), 80 (3550 ca), 168 (290 ca), 173 (128 ca), 406 (25705)
- C 94 (281 ca), 152 (885 ca), 155 (430 ca), 156 (141 ca), 158 (142 ca), 159 (164 ca), 174 (120 ca), 177 (2500 ca)
- AB 227 (995 ca)

Il indique que les crédits sont prévus au budget. Le Conseil municipal se prononce en faveur de l'acquisition par la commune des parcelles indiquées ci-dessus pour un montant de 38 583,93 € hors frais de notaire (7700 € l'hectare), se prononce en faveur de la prise en charge des frais de notaire par la commune, et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'application de la présente délibération.

### Modification du tableau des effectifs

Le Maire propose de modifier le tableau des effectifs comme suit à compter du 1<sup>er</sup> août 2018 :

Service	Cadre d'emplois / Grades	Status	Temps de travail	Effectifs
Administratif	Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Fonctionnaire titulaire	Temps complet	1
	Adjoint administratif	Fonctionnaire titulaire	Temps complet	1
	Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe	Fonctionnaire titulaire	30/35 <sup>ème</sup>	1
	Adjoint administratif	Fonctionnaire titulaire	17,5/35 <sup>ème</sup>	1
Animation	Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Fonctionnaire titulaire	Temps complet annualisé	1
Littoral	Technicien territorial	Fonctionnaire titulaire	Temps complet annualisé	1
Police	Gardien de police municipale	Fonctionnaire titulaire	Temps complet annualisé vacant	1

Technique	Agent de Maîtrise principal	Fonctionnaire titulaire	Temps complet annualisé	1
	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Fonctionnaire titulaire	Temps complet annualisé	1
	Adjoint technique	Fonctionnaires titulaires	Temps complet annualisé	4
	Adjoint technique	Fonctionnaire titulaire	Temps complet annualisé vacant	1
	Adjoint technique	Fonctionnaire titulaire	12/35 <sup>ème</sup> annualisé	1
	Adjoint technique	Fonctionnaire titulaire	12/35 <sup>ème</sup>	1

Le Conseil Municipal approuve les modifications du tableau des effectifs.

### École : mise à disposition d'un agent communal auprès de l'OGEC

Le Maire indique qu'une convention avec l'OGEC de l'école St-Joseph de l'Île-aux-Moines a été signée pour la mise à disposition d'un agent communal pour l'année scolaire 2016-2017 et reconduite en 2017-2018.

Afin d'assurer la garderie au sein de l'école Saint-Joseph, il est proposé de reconduire cette convention pour l'année 2018-2019 et de mettre à disposition un agent communal (Christiane Névo) à hauteur de 6h00 hebdomadaires (hors période de vacances scolaires) à compter du 3 septembre 2018 et jusqu'à la fin de l'année scolaire 2018-2019.

Les modalités financières de cette mise à disposition sont les suivantes : la commune continue à verser la rémunération de l'agent mis à disposition. L'OGEC remboursera intégralement le coût de l'agent à la commune.

Le Maire demande au Conseil municipal d'approuver la mise à disposition et de l'autoriser à reconduire la convention de mise à disposition et tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Marie-Paule Bellégo ne prend pas part au vote en raison de son poste de présidente de l'OGEC.

Le Conseil municipal approuve la mise à disposition et autorise le Maire à reconduire la convention de mise à disposition et tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

### Décision modificative du budget "Mer ports communaux et activités maritimes"

Le Maire indique au Conseil municipal que des ajustements de crédits sont nécessaires à l'intérieur de la section d'investissement du budget « Mer ports communaux activités maritimes » afin de pouvoir mandater les dépenses des travaux d'ouvrage de défense contre la mer et le renouvellement d'installations de mouillages. La répartition des crédits par chapitre est modifiée sans modifier le montant total de la section d'investissement.

Il convient donc de procéder aux modifications suivantes :

Section d'investissement / Dépenses
Chapitre 20 Article 2031 - 15 000,00 € (20 000,00 €)
Chapitre 21 Article 2035 + 15 000,00 € (45 087,85 €)

Le Conseil municipal adopte la décision modificative n°1 du budget « Mer ports communaux et activités maritimes » telle que présentée ci-dessus.

### Cotisation 2018 : association Semaine du Golfe

Le Maire propose au Conseil municipal d'approuver le principe et le montant de l'adhésion à l'association Semaine du Golfe pour l'année 2018. Il informe que la 10<sup>ème</sup> édition de la Semaine du Golfe est programmée du 27 mai au 2 juin 2019. Lors de son assemblée générale qui s'est déroulée le 6 avril 2018, l'association a fixé le montant de la cotisation annuelle qui reste à 100 euros.

Le Conseil municipal approuve le principe et le montant de l'adhésion à l'association Semaine du Golfe.

### Le festival des Musiciens Voyageurs : demande d'aide financière de Vannes Early Music Institute

Le festival des Musiciens Voyageurs propose une série de concerts dans le cadre de l'Académie Européenne de Musique Ancienne de Vannes du 4 au 12 juillet 2018. Un concert avec les étudiants de l'Académie se déroule à l'Île-aux-Moines le 10 juillet à l'église Saint-Michel.

Vannes Early Music Institute demande un soutien financier à leur projet artistique et pédagogique. Après discussion le Maire propose au Conseil municipal de leur verser une aide d'un montant de 300 euros.

Après en avoir délibéré, par un vote à main levée, par 11 voix pour et 1 voix contre, le Conseil municipal décide de verser une aide d'un montant de 300 euros à Vannes Early Music Institute.

### Adoption d'une motion de soutien pour le maintien des capacités financières d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

Le Maire présente au Conseil municipal la motion suivante :

Le comité de bassin Loire-Bretagne et le conseil d'administration de l'agence de l'eau élaborent actuellement leur 11<sup>ème</sup> programme pluriannuel.

Il fixera les règles d'intervention pour la période 2019-2024 et doit être adopté en octobre 2018.

La loi de finances pour 2018 a introduit des changements conséquents par rapport au 10<sup>ème</sup> programme. Dans ce cadre nouveau, les recettes des agences de l'eau vont diminuer et les agences de l'eau vont se substituer à l'État pour prendre en charge certaines de ses dépenses. Dans le même temps, les missions des agences de l'eau sont élargies. Ces décisions ont un impact budgétaire considérable :

le montant des aides de l'agence de l'eau devrait diminuer d'environ 25 %, soit une perte d'environ 100 millions d'euros dès 2019 pour l'ensemble du bassin Loire-Bretagne. Disposer de ressources en eau, en quantité comme en qualité, conditionne le développement futur de notre territoire.

Or une baisse du budget de 25% ne nous permettra pas de ré-

pondre correctement aux besoins. Dans ce contexte, le comité de bassin réuni en séance plénière le 26 avril 2018 a adopté la motion suivante :

Considérant

- a) l'état des masses d'eau du bassin Loire-Bretagne où seulement 28 % des masses d'eau sont aujourd'hui en bon état pour un objectif de 61 % en 2021 et de pratiquement 100 % en 2027 et par voie de conséquence l'importance des progrès qu'il reste à réaliser pour atteindre les objectifs de la directive cadre sur l'eau,
- b) l'importance des engagements pris par la France en application de la directive cadre sur l'eau et la nécessité de maîtriser le risque de contentieux,
- c) la nécessité de s'adapter à de nouveaux enjeux considérables notamment au changement climatique, à l'érosion de la biodiversité et la nécessité de répondre à l'élargissement des compétences des agences de l'eau par la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages,
- d) le rôle important des agences de l'eau dans le financement d'actions et de travaux d'intérêt commun au bassin qui contribuent à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, des milieux aquatiques ou du milieu marin
- e) les réussites de la politique d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et l'adhésion des acteurs de l'eau au principe de solidarité à l'échelle du bassin
- f) la nécessité de conserver des taux d'aide de l'agence de l'eau Loire-Bretagne incitatifs pour mener des actions de restauration de la qualité des milieux et de renforcement de la résilience face au changement climatique, notamment dans un contexte où l'État, les Régions et les Départements se retirent du financement de la politique de l'eau
- g) l'impact de la loi de finances pour 2018 qui amène à réduire la capacité d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne d'environ 25 % entre le 10<sup>ème</sup> programme pluriannuel d'intervention (396 millions d'euros d'aide par an) et le 11<sup>ème</sup> programme (292 millions d'euros d'aide par an)
- h) que le budget de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est caractérisé par des taux globaux d'exécution très élevés (plus de 99 % en engagements et de 99 % en paiements pour les années 2016 et 2017)
- i) que l'agence de l'eau Loire-Bretagne n'a pas de trésorerie excédentaire à la fin de son 10<sup>ème</sup> programme pluriannuel d'intervention. Mi-avril, la trésorerie est de seulement 2 millions d'euros
- j) que l'agence de l'eau Loire-Bretagne aura versé 44,6 millions d'euros en 2018 à l'AFB et l'ONCFS, soit une hausse de 108 % par rapport au versement en 2017 de 21,5 millions d'euros au profit de l'AFB

Prenant acte des objectifs ambitieux définis par le ministre de la transition écologique et solidaire dans le courrier qu'il a adressé le 28 novembre 2017 aux présidents de comité de bassin.

Soulignant la nécessité d'optimiser l'action publique dans le domaine de l'eau et d'être plus sélectif et plus efficace dans la définition des opérations aidées par l'agence de l'eau Loire-Bre-

tagne au cours de son 11<sup>ème</sup> programme pluriannuel d'intervention Le Comité de Bassin Loire-Bretagne :

- manifeste son attachement à la gestion décentralisée à l'échelle des grands bassins hydrographiques des politiques conduites par les agences de l'eau, au principe « l'eau paye l'eau » et à la gestion concertée avec les acteurs de l'eau, principes qui ont fait leurs preuves depuis cinquante ans
- exige que des solutions soient rapidement trouvées pour que la capacité d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne au 11<sup>ème</sup> programme soit maintenue à un niveau permettant de répondre aux enjeux du bassin
- conteste l'augmentation des contributions aux opérateurs de l'État qui prend effet à compter de 2018 - exige que soit ainsi reconsidéré l'encadrement législatif des 11<sup>èmes</sup> programmes pluriannuels d'intervention des agences de l'eau afin de relever leur capacité d'intervention.

Dans ces conditions, le Conseil municipal de l'Île-aux-Moines soutient la motion portée par le Comité de Bassin Loire-Bretagne. Il donne tout pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente motion et la transmission de la présente délibération au Premier ministre, au Ministre de la transition écologique et solidaire.

*La séance est levée à 18h50.*

## Séance du 21 septembre 2018

Présents : Philippe Le Bérigot, Joël Bouf, Marie-Paule Bellégo, Hubert O'Neill, Martine Marion, Gildas Poulouin, Laure Pédezert-Renaux, Régis Talhouarne, Danielle Feneux, Michèle Le Texier

Absents excusés : Christine Dufourmantelle, Catherine Le Roux, Christophe Tattevin

Christine Dufourmantelle a donné pouvoir à Hubert O'Neill, Catherine Le Roux a donné pouvoir à Martine Marion, Christophe Tattevin a donné pouvoir à Joël Bouf

Catherine Le Roux est élue secrétaire de séance.

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu du dernier Conseil municipal en date du 2 juillet 2018. Après discussion il a été décidé de reporter le point n°1 au prochain conseil municipal.

### Décision modificative n°2 du budget « Mer ports communaux et activités maritimes »

Le Maire indique au Conseil municipal que des ajustements de crédits sont nécessaires à l'intérieur de la section d'investissement du budget « Mer ports communaux activités maritimes » afin de pouvoir mandater les dépenses non prévues pour des travaux de renouvellement d'installations de mouillages. Parallèlement un dossier de subvention a été déposé au Conseil départemental pour les travaux de défense contre la mer. Un accord a été donné et amène une recette supplémentaire qui n'était pas prévue au budget. Il est nécessaire de modifier la répartition des crédits par chapitre en dépenses et d'ajouter la recette en section d'investissement. Il convient donc de procéder aux modifications suivantes :

Section d'investissement / Recettes
Chapitre 13 Article 1313 + 5117,78 € (11 655,00 €)
TOTAL Recettes d'investissement 91 087,85 € + 5117,78 € (96 205,63 €)

Section d'investissement / Dépenses
Chapitre 21 Article 2135 + 3117,78 € (48 205,63 €)
Chapitre 23 Article 2318 + 2000,00 € (27 000,00 €)
TOTAL Dépenses d'investissement 91 087,85 € + 5117,78 € (96 205,63 €)

Le Conseil municipal adopte la décision modificative n°2 du budget « Mer ports communaux et activités maritimes » telle que présentée ci-dessus.

### Tarifs de location du logement de la maison des professionnels de santé

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'un logement a été aménagé à l'étage de la maison des professionnels de santé. Il convient de fixer les conditions d'utilisation et les tarifs. Le logement est exclusivement destiné aux professionnels de santé (médecin, personnel de l'EHPAD ayant une contrainte de travail décalé, infirmier, pharmacien, kiné). Les professionnels devront se concerter avant toute réservation.

Priorité sera donnée à la présence d'un médecin sur l'île.

Le Maire propose les tarifs ci-dessous :

Situation	Location	Tarifs
Installation d'un nouveau médecin	Au mois Limitée à 24 mois	200,00 €
Professionnel remplaçant	À la semaine	100,00 € seul ou 150,00 € avec famille
Professionnel remplaçant	À la nuit	17,00 € seul et 25,50 € avec famille

Linge	Tarifs
Linge 1 lit	10,00 €
Linge 2 lits	15,00 €
Linge 3 lits	20,00 €

Une caution de 100.00 € sera demandée pour toute location. Si le logement n'est pas restitué propre, la caution de 100.00 € sera encaissée. En cas de dégradations matérielles, la caution sera encaissée partiellement ou en totalité et viendra en déduction du coût réel des réparations.

Le Conseil municipal adopte les tarifs et la caution présentés ci-dessus à compter du 1/10/2018 et autorise le Maire à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

### Passation de l'avenant n°16 au contrat d'association de l'école Saint-Joseph

Marie-Paule Bellégo ne prend pas part au vote en raison de son poste de présidente de l'OGEC.

Le Conseil municipal fixe la participation communale pour l'année scolaire 2018-2019 comme suit :

- 5 élèves de classe maternelle X 1 292,65 €
- 18 élèves de classe primaire X 465,24 €

Soit un total de 14 837,57 €,

Et autorise le Maire à signer l'avenant n°16 à la convention du 20 novembre 2002.

### Aides à caractère social pour l'année 2018-2019

Marie-Paule Bellégo ne prend pas part au vote en raison de son poste de présidente de l'OGEC.

Le Conseil municipal fixe le montant des aides sociales comme suit :

- Cantine scolaire : 3,79 € par repas servi. Les fonds seront débloqués sur présentation de justificatifs, ce qui pourrait correspondre à 6166,33 € sur la base de la fréquentation de l'année scolaire passée.
- Garderie : 5000 €

### Golfe du Morbihan Vannes Agglomération : rapport d'activités 2017

Le Maire indique au Conseil Municipal que le Président de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération a transmis aux communes membres le rapport d'activités 2017. Le Conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2017 de Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération

### Décisions du Maire prises par délégation

- Décision n° 2018-08 : saisine du conseil d'État dans l'affaire Commune de l'Île-aux-Moines/consorts Tattevin
- Décision n° 2018-09 : signature du marché pour la constitution d'un dossier d'étude de renouvellement de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime pour les mouillages de la commune avec l'entreprise FR Environnement pour un montant de 25 145.00 € HT
- Décision n° 2018-10 : achat de vêtements pour les services techniques à Actuel Vet pour un montant de 1830,96 € TTC
- Décision n° 2018-11 : achat d'une cuisine à Lapeyre pour la maison des professionnels de santé pour un montant de 2637,40 € TTC
- Décision n° 2018-12 : achat d'un nettoyeur haute pression à Le Caignard pour un montant de 3131.75 € TTC
- Décision n° 2018-13 : impression du bulletin municipal chez IOV pour un montant de 2250,60 € TTC
- Décision n° 2018-14 : honoraires SCP Didier Pinet pour un montant de 3000,00 € TTC pour l'étude du dossier et le pourvoi sommaire en Conseil d'État dans l'affaire Commune de l'Île-aux-Moines/consorts Tattevin

- Décision n° 2018-15 : Achat de livres « Je, tu, île » à Bordes-soules impressions pour un montant de 1095,00 € TTC
- Décision n° 2018-16 : Avis d'enquête publique 1<sup>ère</sup> insertion Ouest-France par Médialex pour la toilette sèche du Rudel pour un montant de 1500,10 € TTC
- Décision n° 2018-17 : honoraires SCP Didier Pinet pour un montant de 1560,00 € TTC pour le complément du pourvoi sommaire dans l'affaire commune de l'Île-aux-Moines/consorts Tattevin

*La séance est levée à 19h30.*

## Séance du 26 septembre 2018

Présents : Philippe Le Bérigot, Marie-Paule Bellégo, Hubert O'Neill, Gildas Poulouin, Régis Talhouarne, Danielle Feneux, Michèle Le Texier, Christine Dufourmantelle, Catherine Le Roux  
Absents excusés : Laure Pédezert-Renaux, Martine Marion, Joël Bouf, Christophe Tattevin

Laure Pédezert-Renaux a donné pouvoir à Christine Dufourmantelle, Martine Marion a donné pouvoir à Catherine Le Roux, Joël Bouf a donné pouvoir à Hubert O'Neill, Christophe Tattevin a donné pouvoir à Philippe Le Bérigot  
Catherine Le Roux est élue secrétaire de séance.

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 21 septembre 2018.

### Convention de partenariat financier entre Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et la commune de l'Île-aux-Moines concernant la requalification des zones de stationnement de Port-Blanc en Baden

Le Maire rappelle au Conseil municipal que le bordereau inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal du 21 septembre a été reporté à cette réunion exceptionnelle du 26 dans l'attente de précisions de la part de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération. Attendu que le Président de l'EPCI a assuré que la participation versée par la commune sera bien de 146 000 euros, le Maire relit le projet de convention annexé à la présente délibération.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de partenariat financier avec GMVA sous réserve de la suppression des mentions HT.

*La séance est levée à 18h15*

## Doléances et Suggestions

**Il serait utile d'afficher les jours de collecte des déchets ménagers et des sacs jaunes, ainsi que les horaires de la déchèterie, sur les points de collecte.**

Les horaires de déchèterie avaient été affichés. Les autres horaires varient selon les saisons et ne nous sont pas toujours communiqués.

**La déchèterie est loin pour certains. Pourrait-on trouver des conteneurs à vêtements derrière la mairie ?**

Le dépôt de vêtements est occasionnel, le manque de place, la faible fréquence de passage du camion de collecte plaident pour qu'il n'y ait qu'un seul point de dépôt.

**Les conteneurs et leurs terre-pleins en béton gagnent à être à l'abri des regards. En particulier, pourrait-on remettre le cache en bois qui a été enlevé au Guéric ?**

La collecte des déchets est de la compétence de GMVA qui souhaite le moins d'obstacles entre le conteneur et le camion. Nous étudions la manière d'estomper leur effet visuel.

## Doléances et Suggestions (suite)

À force de déjections canines, de déchets en tous genres, l'île devient vraiment sale et "nous ne pouvons plus marcher sans fixer nos pieds. L'éducation est un problème difficile, la prévention la première étape, faudra-t-il en arriver à la répression, désolante certes, mais plus radicale ?"



Si les déjections canines demeurent un problème, peut-on mettre en avant les réalisations qui concourent à l'amélioration de notre cadre de vie ? Ne peut-on pas espérer dans la réflexion adressée par les témoins aux contrevenants ?



Merci de transmettre à Izenah Croisières qu'il est dommage que la liaison pour Houat et Hoëdic, au départ de l'île-aux-Moines l'été, ait été supprimée.

Cela sera fait.

Qui s'occupe de l'entretien du parking Er Lanic jonché de branches mortes, de glands .... ?

C'est de la responsabilité de la commune qui intervient 2 fois par an, c'est peut-être insuffisant. Cela nécessite le passage des matériels communaux.

Bravo au Centre de loisirs, c'est un plus incontestable pour les familles. Dommage que les tarifs soient en augmentation et les réductions famille nombreuse moins avantageuses que précédemment.

Depuis juillet 2017, les tarifs sont inchangés et basés sur le quotient familial établi par la CAF. Familles nombreuses : avant 2017, pas de réduction pour le 1<sup>er</sup> enfant, 5% à partir du 2<sup>ème</sup>. Depuis, 5% de réduction pour toute la famille.

La plaque murale en céramique fixée sur le mur de notre maison, et donc à l'intérieur de notre propriété, a été descellée et subtilisée !

« Ce serait bien chez moi ! » Ou pire « Je pourrais en tirer quelques euros... » Osons appeler cela un vol.



Bonne idée à retenir.

La rue du Couvent est en très mauvais état depuis longtemps et devient dangereuse par temps de pluie.

Elle sera intégrée dans la planification des travaux routiers.

"Qui a permis la construction d'un lotissement qui détruit le caractère de ce quartier, âme du bourg ? Voilà, on a tué la sérénité du bourg et son unité de caractère".

La délivrance d'un permis appartient au maire, sous contrainte du respect des lois et différentes réglementations.



## Rappel de la gendarmerie : récapitulatif des règles à respecter pour la conduite des véhicules à moteur

### Pour la conduite des deux-roues à moteur :

- Port du casque OBLIGATOIRE.
- Les deux-roues doivent être équipées d'un rétroviseur, d'éclairage avant et arrière, d'une plaque conforme et d'un pot d'échappement homologué.
- Le port des gants est maintenant OBLIGATOIRE.
- Apposition sur les deux-roues d'une assurance en cours de validité.

### Pour la conduite d'une voiture :

- Apposition sur le pare-brise du contrôle technique valide et d'une assurance valide. Le contrôle technique doit être fait tous les deux ans pour les véhicules de plus de 4 ans.
- Port de la ceinture de sécurité OBLIGATOIRE.
- Obligatoirement le changement d'adresse sur la carte grise doit être fait dans un délai de 15 jours et le changement de propriétaire également obligatoire doit être fait dans un délai maximum de 1 mois.



**À partir du mois de janvier 2019 le non-respect de ces règles fera l'objet d'une verbalisation systématique.**

**Vitesse :** De plus les conducteurs circulant sur l'île doivent respecter les limitations de vitesse ainsi que le code de la route.

### Stationnement parkings Port-Blanc :

Pour les propriétaires des véhicules stationnés sur les parkings de Port-Blanc, il est impératif que l'assurance et le contrôle technique soient valides et apposés sur les véhicules. Les véhicules épaves ainsi que les véhicules ne bougeant pas seront enlevés après 7 jours sur les parkings publics.

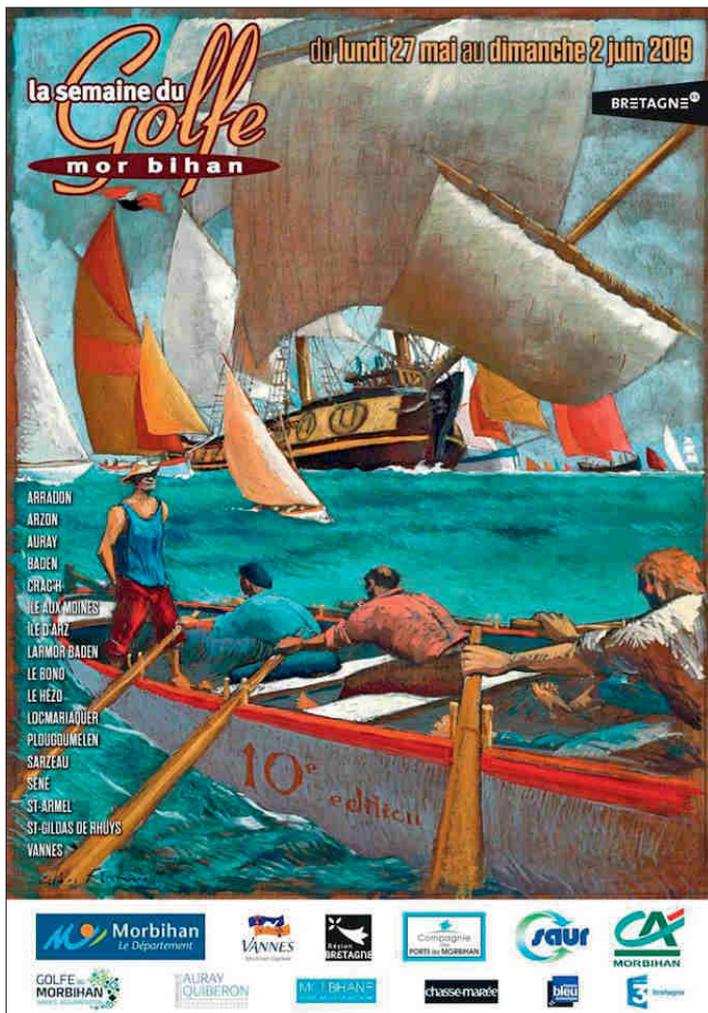
### Stationnement deux-roues :

Les deux-roues stationnés au niveau de l'emplacement prévu à l'embarcadère doivent être également en règle (assurance, plaque et rétroviseur) sous peine d'être également verbalisés.

**Les contrôles inopinés vont intervenir plus souvent cet hiver !**

## Fêtes et manifestations 1<sup>er</sup> semestre 2019

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
Mardi 1 <sup>er</sup> /01	Vin chaud	Salle annexe, 16h	Comité des Fêtes
Vendredi 1 <sup>er</sup> /02	Chandeleur	Salle annexe, 19h	Comité des Fêtes
Samedi 02/02	Repas des chasseurs	Salle polyvalente	ACCA
Samedi 20/04	Bourse aux Plantes	Espace du Rinville	
Dimanche 28/04	Bric-à-Brac	Place du Marché	APEL
Du 27/05 au 02/06	Semaine du Golfe		
Samedi 08/06	Théâtre		Troupe La Marmite Brest
Dimanche 22/06	Chorale	Église	
Lundi 24/06	Fête de la Saint-Jean (barbecue géant...)	Plage de Drehen	Comité des Fêtes
Samedi 29/06	Repas de fin d'année de l'école	Place du Marché	APEL



## Du cap Nord au Grand Canal

La Semaine du Golfe fête sa 10<sup>ème</sup> édition. 17 communes du Golfe sont à nouveau mobilisées pour accueillir marins et visiteurs, déjà les bénévoles terre et mer s'activent, les animations se mettent en place.

Cette année, ce sont la Norvège et la Vénétie qui seront à l'honneur. Le golfe du Morbihan qui en est à peu près équidistant, sera le carrefour et le point de rencontre entre ces 2 cultures maritimes contrastées, riches, mythiques et attractives.

Nous retrouverons le trois-mâts goélette Oosterschelde néerlandais qui n'était pas venu depuis 2013, le Shtandart, réplique de la frégate du tsar Pierre 1<sup>er</sup>, le Biche, thonier de Groix, La Recouvrance aviso-goélette de Brest, le brick Morgenster, le ketch Iris, et .....Le Français, qui n'est autre que le Kaskelot désormais sous pavillon malouin.

Plus modestes en taille mais bien élégants nous verrons aussi des répliques de « Vikings Lonships » que nous appelons des drakkars, ainsi que d'autres petits bateaux à clins venus de Norvège. Les gondoles et Sandoli ne sortiront peut-être pas de la rivière de Vannes ou d'Auray, mais nous pourrions voir naviguer de petits voiliers de pêche traditionnels de l'Adriatique.

**Inscriptions et renseignements : La Semaine du Golfe**  
[www.semainedugolfe.com](http://www.semainedugolfe.com)

### Au programme sur l'île :

- À partir du samedi 25 mai : accueil de la flottille 4 (bateaux de plaisance de + de 8m) et des équipages des grands voiliers
- Lundi 27 mai : parade d'ouverture qui passera devant les côtes de l'Île-aux-Moines vers 20h
- Mercredi 29 mai : pot offert aux équipages des flottilles 4 et 8 (motonautisme classique)
- Jeudi 30 mai : escale au Guip de la flottille 7 (petite plaisance classique de moins de 8m), avec un barbecue organisé par la commune
- Samedi 1<sup>er</sup> juin : Grande parade de clôture commentée depuis le port et sonorisée tout le long du Bois d'Amour. Le soir, repas sur le port avec orchestre
- Durant toute la semaine, fanfares, concerts, et autres animations seront proposées sur l'île.



*Atyla, goélette à hunier à deux mâts, bateau école espagnol, sera amarrée au Grand Pont*

**Bénévoles manifestez-vous !**

